ARMÉES D'AUJOURD'HUI

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

ADA N° 377 // FEVRIER 2013
www.defense.gouv.fr

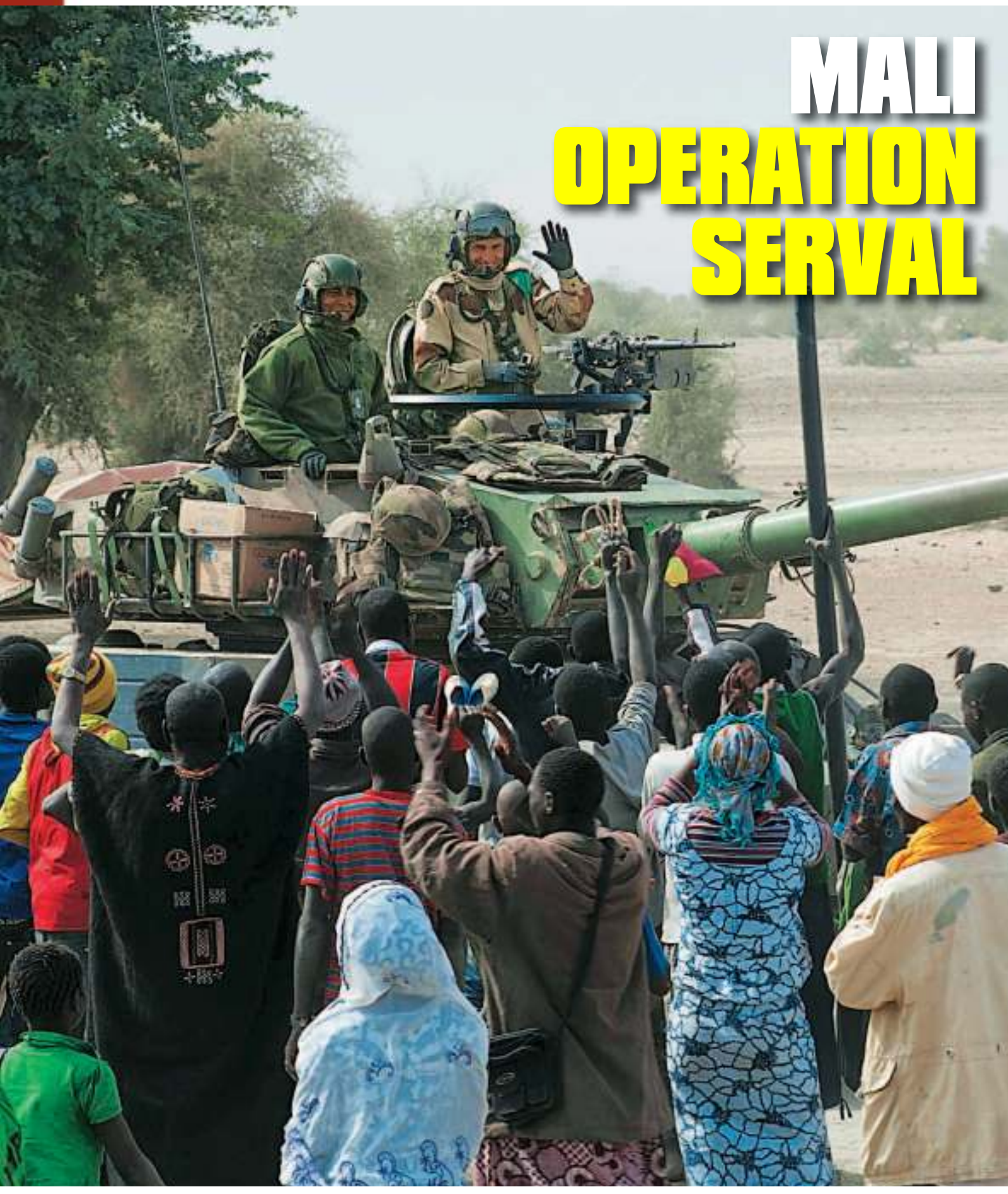

MALI
OPERATION SERVAL

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

2013

ROLAND PELLEGRINO©ECPAD

Vœux de Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense

En ce début d'année, nul n'ignore que l'Histoire s'est accélérée.

Le 31 décembre 2012, j'étais en Afghanistan pour passer le réveillon avec ceux de nos soldats restés à Kaboul, pour écrire une nouvelle page de notre relation avec ce pays ami, au terme du désengagement réussi de nos forces combattantes. La manœuvre de retrait logistique va se poursuivre jusqu'à l'été, mais en cette fin d'année, le plus dur venait d'être accompli et je tenais à en féliciter les acteurs sur le terrain.

C'était une dizaine de jours avant que le président de la République, chef des armées, ne décide d'engager la France au Mali, constatant l'évolution rapide et incontrôlée de la menace djihadiste au Sahel, qui mettait en péril la stabilité d'un État, mais aussi la sécurité de nos ressortissants.

Le 11 janvier 2013, il n'a pas fallu cinq heures à nos forces pour mettre en œuvre l'ordre du président de la République et porter les premiers coups décisifs aux groupes terroristes, dans le nord de Mopti. Alors que l'intervention se poursuit, je veux saluer la réactivité exceptionnelle de nos armées, comme le professionnalisme exemplaire et la détermination sans faille dont elles font preuve, aux côtés des forces maliennes et africaines. Cette détermination, je la partage, et le gouvernement sera toujours aux côtés de nos soldats, engagés dans une lutte sans merci contre le terrorisme barbare qui sévit au Nord-Mali et cherche à nous menacer.

La réalité de la menace comme la dureté de ces combats, au moins, ne diluent pas le sens du sacrifice de nos soldats. En 2012, treize d'entre eux sont tombés au feu, morts pour la France. Chacun a fait preuve du plus grand courage et je sais que leur exemple guidera longtemps les unités où ils ont servi. Même si l'année a tragiquement commencé avec la mort, dans des conditions héroïques, du chef de bataillon Damien Boiteux, je forme le vœu que 2013 soit clémente pour nos soldats et leurs familles et qu'elle continue simplement d'illustrer le courage des uns comme des autres.

En ce début d'année, donc, peu de répit pour nos armées. Qu'à cela ne tienne, elles font face. C'est l'honneur de tous que de savoir relever les défis lorsqu'ils se présentent. En 2013, ils seront peut-être plus nombreux que jamais.

Le combat que j'ai engagé contre les dysfonctionnements de Louvois continue, et j'entends le mener à son terme. Je sais les difficultés que certains militaires ont rencontrées. Elles ne sont pas acceptables. Cet automne, j'ai demandé que le maximum soit fait. Il faut encore régler les problèmes structurels. En 2013 je ne varie pas : cela reste l'une de mes priorités.

Au chapitre des défis à relever, au-delà de l'évolution de notre présence en Afghanistan et de l'intervention de nos forces au Mali, je pense bien évidemment au Livre blanc sur la Défense et la sécurité nationale, ainsi qu'à la loi de programmation militaire qui suivra. D'ores et déjà, je tiens à remercier tous ceux d'entre vous qui ont participé à ces réflexions, via la plateforme Intradef (plus de 1 500 000 pages visitées, près de 6 000 contributions !). Préparer l'avenir dans un contexte troublé est un défi de grande ampleur, mais ces premiers mois passés aux côtés des hommes et des femmes de ce ministère que je suis fier de conduire m'ont donné toute confiance dans notre capacité à aller de l'avant. 2013 sera ainsi l'année d'un nouveau souffle pour notre Défense.

Qu'en cette nouvelle année les valeurs de courage, de dévouement, de solidarité, qui font la force de notre communauté militaire, continuent d'animer ses membres. À toutes et tous, je souhaite une excellente année. ■

Vœux de Kader Arif, ministre des Anciens Combattants

©JACQUES ROBERT

L'année 2012 fut celle du changement. Changement au plus haut niveau de l'État, avec l'élection du président de la République, François Hollande, et la formation d'un nouveau gouvernement. Mais changement aussi au sein des ministères, puisque les anciens combattants ont vu la nomination, longtemps attendue, d'un ministre qui leur soit pleinement dédié. Ce fut pour moi un honneur d'être nommé à ce poste, et c'est avec responsabilité que je mène ma mission auprès du ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.

Je m'attacherai d'abord à la reconnaissance et à l'accompagnement, pour les anciens combattants, les victimes de guerre, mais aussi pour leurs proches. J'ai fixé une priorité en 2012, celle de la justice sociale. C'est cet objectif qui continuera de guider mon action en 2013, et au-delà. Je pense en particulier aux veuves d'anciens combattants et à toutes celles et ceux dont les conditions de vie méritent d'être améliorées, au regard de ce que la nation leur doit.

Je pense également aux soldats de la quatrième génération du feu, dont l'engagement mérite d'être davantage reconnu. 2013 verra donc la poursuite de l'augmentation du nombre de cartes du combattant qui leur seront dédiées, mais aussi la pose de la première pierre d'un monument rendant hommage à tous les morts pour la France en opérations extérieures.

Parce qu'une mémoire apaisée est une condition indispensable du vivre ensemble, l'histoire des harkis et rapatriés reprendra toute sa place dans notre mémoire collective, conformément aux engagements du président de la République.

2013 sera également l'année du rassemblement des Françaises et des Français autour de la mémoire de notre pays. Célébration de 1943, année de la résistance intérieure, et préparation du centenaire de la Grande Guerre, le calendrier commémoratif sera riche et dense. Il permettra de rappeler le prix de la liberté dont nous jouissons aujourd'hui, mais aussi de susciter un débat national, en particulier avec les jeunes, sur le sens de l'engagement citoyen et des valeurs de la république.

Cette année s'est clôturée pour moi de la plus belle des manières, puisque j'étais à Noël aux côtés des soldats français engagés au Sud-Liban dans le cadre de la Finul. J'ai ensuite rejoint l'hôpital militaire français installé à la demande du président de la République dans le nord de la Jordanie, dans le camp de réfugiés syriens de Za'taari. Moments de partage et d'échange, où les mots de solidarité et de cohésion ont pris tout leur sens, je garderai comme ministre mais aussi en tant qu'homme un souvenir ému de cette fin d'année.

Je souhaite à l'ensemble de ceux que j'ai déjà eu la chance de rencontrer, mais aussi à l'ensemble du monde combattant, toutes générations confondues, le meilleur pour 2013. Que cette année soit celle des réussites personnelles et collectives, au service du bien commun et de la France.

Meilleurs vœux à tous.

Vœux de l'amiral Édouard Guillaud, chef d'État-Major des armées

JOHANN PESCHEL©ECPAD

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et personnels civils de la Défense, pour nous qui agissons dans la permanence au service d'une mission exigeante, celle de la défense de nos concitoyens et des intérêts de la France, chaque année impose la recherche de l'excellence opérationnelle.

À l'aube de cette nouvelle année, mes premières pensées vont aux treize soldats morts pour la France en 2012 et à notre camarade blessé mortellement le 11 janvier 2013, au lancement de l'opération Serval. Je veux ici leur rendre un hommage solennel, celui de la communauté militaire tout entière. Nous adressons notre reconnaissance à leurs familles et les assurons de notre fidèle soutien.

Je pense aussi à ceux qui, blessés dans leur chair ou dans leur cœur, mènent un autre combat, celui de la convalescence. Je salue leur courage et leur dévouement. Puissent-ils trouver auprès de leurs proches et de leurs frères d'armes le réconfort nécessaire et la guérison. Nous resterons à leurs côtés.

Je pense enfin à vous tous, qui êtes engagés loin de France ou sur le territoire national. Votre implication dans nos missions témoigne du sens du service qui vous anime. Elle fait honneur à nos armées.

Dans le domaine de l'engagement opérationnel, qui est notre raison d'être et notre finalité, 2013 doit confirmer notre capacité à relever tous les défis. Notre engagement au Mali rappelle à cet égard que, souvent, ce sont les circonstances qui commandent. Il rappelle aussi, au-delà de la tendance naturelle à tirer des leçons définitives des opérations passées, que toutes nos composantes sont également indispensables à une action réactive, maîtrisée et endurante. Il rappelle enfin que dans un monde instable, nous devons constamment faire preuve de vigilance et être prêts à l'action. Je sais que, partout, vous saurez faire face aux exigences propres au métier militaire.

En termes de préparation de l'avenir, 2013 sera également décisive. La publication d'un nouveau Livre blanc puis le vote d'une nouvelle loi de programmation militaire adapteront nos contrats à la nouvelle donne géostratégique. Soyez convaincus que les opérations et la cohérence globale de notre outil de défense resteront mes priorités.

Ces défis, nous les affronterons ensemble. Nous les affronterons avec enthousiasme, rigueur et professionnalisme. Ces qualités qui nous rassemblent, ces qualités qui permettent de vaincre dans l'adversité, nous en avons fait notre identité.

Officiers, sous-officiers et officiers mariniers, soldats, marins, aviateurs et personnels civils de la Défense, je vous adresse mes vœux les plus chaleureux pour l'année qui vient. Qu'elle vous offre ainsi qu'à vos proches, que j'associe pleinement à notre engagement, l'accomplissement personnel, familial et professionnel que vous en attendez. Je vous assure de toute ma confiance et vous souhaite à toutes et à tous une excellente année 2013. ■

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Sommaire

N° 377

3 Vœux du ministre de la Défense

4 Vœux du ministre chargé des Anciens Combattants

5 Vœux du chef d'État-Major des armées

FORCES EN ACTION

14 Tchad, guidage sur cible

18 Caesar en campagne

22 Portrait, l'ancre et la plume

24 Portfolio

26 Les opérations en bref

ENJEUX

28 La judiciarisation en question

MODERNISATION

30 Un service postal à l'international spécifique aux besoins de la Défense

31 Brèves

FOCUS DEFENSE

32 Un échange de qualité entre le ministre et le CSFM

34 Interview croisée des majors généraux des armées françaises et allemandes

38 Le conseil de défense et de sécurité nationale : un outil sur mesure

40 Repères

PERSPECTIVES

64 Histoire, le traité de l'Élysée

KIOSQUE

66 Sélection

8 FORCES EN ACTION

Mali : Serval, le lancement

À la demande du gouvernement malien pour stopper l'offensive terroriste dans le sud du pays, la France a déclenché l'opération Serval le 11 janvier. Retour sur trois semaines d'intervention militaire.

42 DOSSIER

Missions intérieures

Vigipirate, Harpie, catastrophes naturelles… Dans de nombreuses missions intérieures, les armées tiennent un rôle de premier plan, contribuant ainsi pleinement à la sécurité nationale.

60 DÉTOURS CULTURE

Peintures de guerre

Née au cours de la Première Guerre mondiale, la décoration d'avions de chasse reste une tradition dans les unités. Mais tigres, cigognes ou sioux en grand format ne parent les aéronefs qu'à l'occasion d'événements exceptionnels.

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

ARMÉES D'AUJOURD'HUI. **Directeur de la publication** : Philippe Germain. **Directeur de la rédaction** : colonel (terre) Alban des Courtils. **Chef du bureau de la rédaction** : lieutenant-colonel (air) Bruno Cunat. **Rédacteur en chef** : lieutenant-colonel (terre) Philippe Dupas. **Rédacteur en chef adjoint** : capitaine (terre) Xave Gaspard (01 44 42 48 01). **Conception graphique** : Olivier Spadaccini. **Secrétaire générale de rédaction** : Sybile Prenel. **Secrétariat de rédaction** : Juliette Démoutiez, Yves Le Guludec. **Chef des reportages** : adjudant (air) Lionel Gioda (53 52). **Rédaction** : Carine Bobbera (48 07), enseigne de vaisseau Grégoire Chaumeil (40 04), Paul Hessenbruch (55 05) Samantha Lille (47 27), Nelly Moussu (46 29). **Prestations extérieures** : magistrat général Daniel Fontanaud, Pierre Journoud, Jean-Claude Jaeger. **Service photo** : CC1 (terre) Jean-Jacques Chatard (46 98). **Service icono** : Christophe Deyres (48 35), Carole Vennin (45 09). **Chef de fabrication** : Thierry Lepsch : 01 44 42 32 42. **Photogravure** : Open Graphic Media. **Impression** : Imaye Graphic. Routage : CRP. **Dépôt légal** : février 2003. Dicod – École militaire – 1, place Joffre – 75007 Paris. **N° ISSN** : 0338 - 3520. **Abonnement payant (ECPAD)** : 01 49 60 52 44. routage-abonnement@ecpad.fr. **Diffusion - abonnement gratuit** : sergent-chef (air) Céline Butaud : 01 44 42 40 07. celine.butaud@dicod.defense.gouv.fr ; **Contact publicité (ECPAD)** : Christelle Touzet : 01 49 60 58 56/regie-publicitaire@ecpad.fr. **Couverture** : Opération Serval, Tombouctou le 29 janvier 2013 - Arnaud Roiné©ECPAD/EMA

Le 31 janvier, les forces françaises, maliennes et africaines sont à Kidal. Cette étape marque la fin d'une phase de l'opération Serval lancée le 11 janvier. Retour sur les trois premières semaines de cette intervention militaire déclenchée par la France à la demande du président malien.

JÉRÉMY LEMPIN©ECPAD/EMA

Mali
Serval, le lancement

PAR PHILIPPE DUPAS ET XAVE GASPARD

Base aérienne de Bamako le 13 janvier. Le 1er régiment étranger de cavalerie débarque son matériel et ses engins blindés pendant que les rotations d'avions tactiques s'intensifient.

« La France n'a pas d'autre but que la lutte contre le terrorisme. »

Ci-dessus et ci-contre : Rafale et C17 de la Royal Air force décollent respectivement de la base aérienne de Saint-Dizier et de la base aérienne d'Evreux. Destination l'aéroport de Bamako, au Mali.
Ci-dessous et à droite : préparation des véhicules de la compagnie d'infanterie prépositionnée au Tchad. VBCI, VAB et autres engins lourds sont embarqués à bord du BPC *Dixmude* qui accostera à Dakar. À son bord, 500 hommes et 130 véhicules pour la mission Serval. En bas, à droite : briefing du chef de section du 21e Rima avant déploiement dans Bamako.

LAURE-ANNE MAUCORPS©ARMÉE DE L'AIR

OLIVIER RAVENEL©ARMÉE DE L'AIR

T.VINDEVOGEL©MARINE NATIONALE

PHOTOS : RICHARD NICOLAS-NELSON©ARMÉE DE L'AIR

Fortement investie dans le règlement de la crise sahélo-malienne depuis sa genèse, la France a toujours estimé les volets politique et sécuritaire comme complémentaires et indispensables pour parvenir à une solution durable dans cette région. Au cours du dernier trimestre 2012, elle a clairement indiqué qu'elle était prête à fournir un appui logistique aux forces africaines en cas d'intervention.
Début janvier, la situation militaire au Mali se dégrade brutalement avec le déclenchement d'une offensive des groupes terroristes vers le sud du pays. Le 10, son président par intérim, Dioncounda Traoré, demande officiellement à la France son concours pour repousser cette offensive. Paris décide de répondre rapidement, dans *« une exigence de solidarité et de responsabilité »*, selon François Hollande.

Le 11 janvier, dans l'après-midi, l'opération Serval est déclenchée. Les premières frappes aériennes sont menées. Quatre véhicules ennemis sont détruits par des hélicoptères. L'un des appareils essuie des tirs, le chef de bataillon Damien Boiteux est mortellement blessé.
La réaction française, dans le strict cadre des résolutions 2056 (juillet 2012), 2071 (octobre) et 2085 (décembre) du Conseil de sécurité de l'ONU, répond à trois objectifs politiques : stopper l'avancée des djihadistes vers le sud, permettre aux forces maliennes et aux forces africaines de la Mission internationale de soutien au Mali sous conduite africaine (Misma) d'intervenir et rendre au Mali sa pleine souveraineté.

Au cours de la nuit, les Mirage français de la base de N'Djamena frappent des objectifs dans la région de Konna. Les forces terrestres prépositionnées au Tchad se portent vers Bamako. Serval démontre la détermination du gouvernement, comme l'indiquait le chef de l'État le 12 janvier : *« Je rappelle que la France, dans cette opération, ne poursuit aucun intérêt particulier autre que la sauvegarde d'un pays ami et n'a pas d'autre but que la lutte contre le terrorisme. C'est pourquoi son action est soutenue par l'ensemble de la communauté internationale et saluée par tous les pays africains. »*
Le triple but politique se décline en quatre objectifs militaires, décrits par Jean-Yves Le Drian devant l'Assemblée le 15 janvier : assister les forces maliennes dans leur action contre les groupes terroristes vers le sud; frapper les bases arrières de ces groupes; sécuriser Bamako pour assurer la stabilité et la pérennité de ses institutions; préparer l'intervention des forces armées africaines de la Misma.

Le 12 janvier, pendant que les raids aériens se poursuivent sur les arrières ennemis, une unité blindée de la force Licorne quitte Abidjan pour rejoindre Bamako. Des Rafale ayant décollés de Saint-Dizier traitent des objectifs dans le nord du pays.
« Serval, poursuit Jean-Yves Le Drian, *est une opération bilatérale. C'est une réponse de la France à une demande de secours du gouvernement malien. »* Pour autant, ces partenaires américains et européens nous accordent leur soutien politique et des capacités techniques (logistique, renseignement) pour la conduite de cette opération.

Le même jour, une première unité d'infanterie, d'alerte Guépard, quitte la France, renforcée par des capacités de l'armée de l'Air. La logistique de l'opération se met progressivement en place à Bamako.
Et le ministre de la Défense d'ajouter : *« La France est en guerre pour préserver sa sécurité. […] C'est le terrorisme notre objectif unique, notre objectif essentiel, ce vrai fléau, qui nous menace, nous, et qui menace aussi un État voisin, parce que le Mali ce n'est vraiment pas très loin de la France. »* Face aux menaces proférées à l'encontre des intérêts français sur notre territoire, le plan Vigipirate, actuellement en niveau rouge, est renforcé, notamment dans les transports et pour la protection de bâtiments sensibles.

Le 21 janvier, le BPC *Dixmude* appareille avec à son bord 500 hommes et le radier chargé de matériel. Sur le terrain, les troupes françaises progressent, aux côtés des forces armées maliennes, lancées à la reconquête de villes occupées.
La durée de cette intervention ? *« Nous devons d'ores et déjà intégrer dans nos réflexions qu'il s'agit d'une mission importante, qui se mènera dans la durée aux côtés des forces maliennes et africaines et aux côtés de la mission européenne de formation »*, a déclaré le ministre de la Défense dès le 16 janvier.

Du 28 au 31 janvier, après la phase d'arrêt des terroristes entre Diabali et Douentza, la force Serval met le cap au nord et reprend Gao, Tombouctou et l'aéroport de Kidal, aux côtes des unités maliennes. Parallèlement, Bamako est le théâtre du déploiement des forces de la Misma pendant que les chefs d'états-majors de cette force se réunissent à Abidjan. Le 29 janvier, à Bruxelles, débutent les travaux de génération de forces de l'EUTM *(European Union Training Mission)*. ■

Opération Serval

Déclenchée le 11 janvier, cette intervention vise quatre objectifs militaires :

- Assister les forces maliennes pour enrayer la progression des groupes terroristes vers le sud par des frappes aériennes et le déploiement d'éléments terrestres.
- Frapper dans la profondeur les bases arrières des groupes terroristes afin d'éviter qu'ils ne se ressourcent et prévenir toute nouvelle offensive.
- Sécuriser Bamako pour assurer la stabilité de la ville et la pérennité de ses institutions.
- Préparer les conditions nécessaires à l'organisation et à l'intervention des forces armées africaines de la Misma (Mission internationale de soutien au Mali) autour de l'état-major nigérian et au déploiement de la mission de formation EUTM (European Union Training Mission) au profit des forces maliennes.

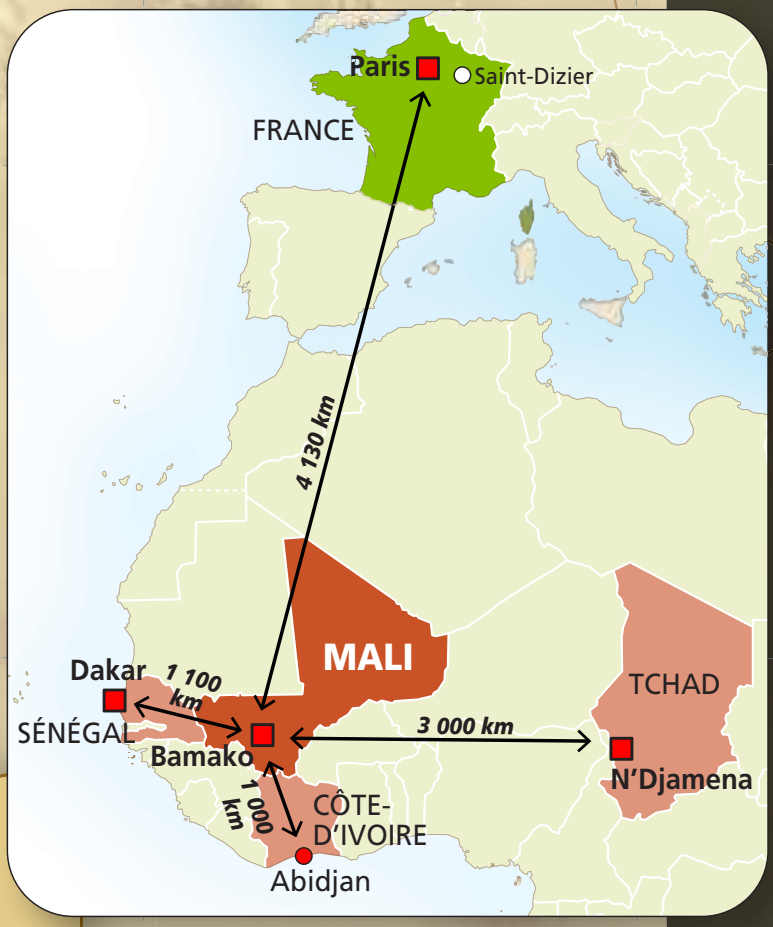

LES FORCES FRANÇAISES
(au 31 janvier 2013)

Effectifs 3 500 hommes
(4 600 incluant des éléments d'Épervier, de Licorne et des éléments français au Sénégal)

TERRE
1 bataillon d'infanterie
(2 compagnies d'infanterie, 1 escadron de chars légers, 1 compagnie logistique, appuis mortiers et génie).

1 bataillon parachutiste
(3 compagnies d'infanterie, appuis génie et mortiers).

200 véhicules, 160 blindés,

8 Puma, 6 Gazelle, 2 Tigre.

FORCES SPÉCIALES
1 détachement.

AIR
6 Rafale, 6 M 2000 D, 2 M F1CR, 4 ravitailleurs, drones Harfang.

MER
BPC *Dixmude*, avions de surveillance ATL2.

COMMANDEMENT ET SOUTIEN
1 état-major opératif (Dakar-Bamako),
1 état-major Terre (Bamako),
1 état-major Air (N'Djamena),
1 compagnie de protection,
1 bataillon logistique,
1 détachement SIC,
2 antennes chirurgicales aérotransportables.

NIGER
670 hommes prévus

NIGERIA
1 060 hommes prévus

N'Djamena
PC Air

TCHAD
2 000
hommes prévus
(hors Misma)

Abuja

Niger

CAMEROUN

Tchad
Guidage sur cible

PAR CARINE BOBBERA / PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATARD / DICOD

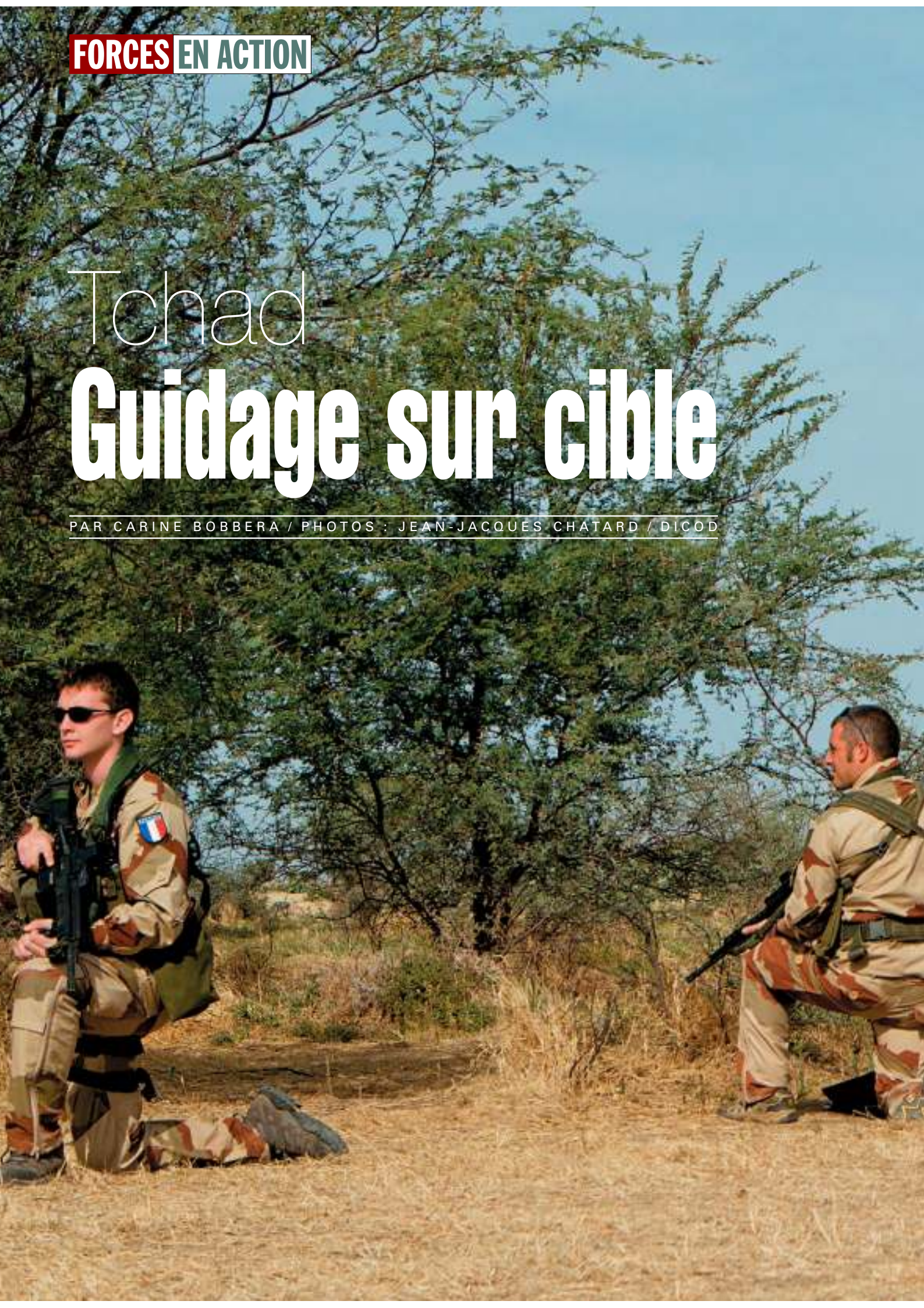

Mi-décembre, l'équipe de contrôleurs aériens tactiques positionnée au Tchad a rôdé ses procédures lors d'un exercice avec des Mirage. Un entraînement qui s'est avéré opportun moins d'un mois avant le déclenchement de l'opération Serval.

L'équipe TACP du commando parachutiste de l'Air n° 20 désigne l'objectif aux Mirage 2000 D et F1 CR.

« Notre difficulté principale, lors de ce type de mission, est d'acquérir le visuel de l'objectif. »

En haut : le contrôleur aérien avancé (FAC), micro en main, coordonne depuis le sol l'action des avions. Assisté d'un tireur d'élite (ci-dessus), d'un opérateur laser, d'un transmetteur radio et d'un auxiliaire sanitaire, il identifie et désigne les objectifs à détruire.
À droite : le FAC utilise un récepteur vidéo Rover permettant d'exploiter les images filmées par la nacelle de désignation de cible du Mirage 2000 D. Il transmet ensuite au pilote les informations pour identifier et détruire la cible.

Djermaya au nord de N'Djamena, Tchad. Tapie dans les herbes hautes, une équipe TACP (*Tactical Air Control Party*) du commando parachutiste de l'Air n° 20 surveille l'activité du village. À l'intérieur d'un bâtiment se tient une réunion d'insurgés à laquelle doit participer un de leurs grands chefs. Autour du lieu, des hommes armés patrouillent. L'arrivée de leur leader est proche. L'équipe TACP, qui observe la scène, réclame un appui aérien rapproché ou CAS *(Close Air Support*).

Tel est le scénario de l'exercice auquel participent ces commandos de l'Air le 19 décembre. Déployée au Tchad dans le cadre du dispositif Épervier, cette équipe TACP profite de l'environnement désertique tchadien pour s'entraîner. *« L'exercice a pour but de rôder nos procédures. Il nous permet notamment de travailler le guidage sur cible avec une équipe mixte Mirage 2000 D et Mirage F1 CR »*, explique l'adjudant A., le contrôleur aérien avancé, FAC (*Forward Air Controller*) du TACP. Au sein de cette équipe, chacun tient un rôle bien précis. On y trouve le contrôleur aérien avancé épaulé par un transmetteur radio, un opérateur laser, un tireur d'élite et un auxiliaire sanitaire. En zone hostile, le FAC et ses hommes sont chargés de communiquer des informations déterminantes pour la conduite des opérations. Du sol, le contrôleur aérien avancé doit coordonner l'action des aéronefs et des forces terrestres présentes dans la zone et garantir la précision des frappes afin d'éviter les dommages collatéraux. C'est également lui qui identifie et désigne les objectifs à détruire.

S'entendre sur l'objectif à atteindre

Au loin, apparaissent les silhouettes des deux avions de chasse. Le micro à la main, le FAC établit le contact. Débute alors un « briefing » initial entre les hommes au sol et les équipages. En effet, ceux-ci doivent rapidement appréhender l'environnement de l'intervention, à cet instant précis, car une mission de CAS est souvent urgente et déclenchée sous très faible préavis. *« Notre difficulté principale, lors de ce type de mission, est d'acquérir le visuel de l'objectif,* explique le pilote du Mirage 2000 D. *Le FAC doit nous transmettre un maximum d'informations pour identifier la cible. »* Au sol, ce dernier s'appuie sur des cartes topographiques et des photos satellites pour décrire le plus précisément possible l'objectif à détruire. À partir du récepteur vidéo Rover (*Remotely Operated Video Enhanced Receiver*), le FAC reçoit et exploite les images filmées par la nacelle de désignation de cible et d'imagerie infrarouge fixée sous le Mirage 2000 D. On entre alors dans une phase de dialogue : le pilote et le contrôleur aérien avancé comparent leurs visions du ciel et du sol afin de bien s'entendre sur l'objectif à atteindre. Le guidage sur cible constitue une des parties les plus importantes de l'entraînement. Et les caractéristiques du milieu désertique apportent une difficulté particulière à l'exercice. La description verbale de l'objectif se doit d'être précise. Même en utilisant les cartographies disponibles, il existe peu de repères au sol pour s'orienter. *« Le théâtre africain nous permet de nous entraîner sur un secteur désertique qui modifie notre façon de travailler,* note le contrôleur aérien avancé. *Les points caractéristiques du terrain permettant au pilote de prendre des repères sont rares. Les habitations se ressemblent et se confondent, la plupart du temps, avec la couleur du sol. Les populations sont semi-nomades, les maisons en pisé se construisent et se détruisent rapidement. Les échanges d'informations avec le pilote doivent vraiment être standardisés et pertinents afin d'éviter toute ambiguïté sur la cible. Les particularités de ce théâtre nous permettent de progresser rapidement dans l'entraînement. Enfin, ici, nous pouvons tester la résistance de nos matériels aux fortes températures. »*

Maillon clé de la chaîne de décision

La cible est verrouillée. L'attaque est programmée sur le bâtiment principal du village. Soudain, l'équipe TACP aperçoit le chef des insurgés et sa garde rapprochée quitter le bâtiment et s'enfuir à bord d'un pick-up. Le FAC annule la frappe prévue. Maillon clé de la chaîne de décision, il autorise ou interrompt un tir en fonction de l'évolution de la situation. Les yeux rivés sur l'écran du Rover, le FAC demande à l'équipage du Mirage 2000 D de déplacer sa caméra d'observation vers le nord et de zoomer sur une bifurcation routière. Il récupère ainsi en visuel le pick-up. L'équipe TACP monte alors à bord de son 4x4 et se met à la poursuite des insurgés. Le FAC réclame aux deux Mirage d'effectuer un *Show of Force,* un passage d'intimidation à très basse altitude et très grande vitesse, au-dessus du véhicule qui continue sa course. Le FAC décide alors de le neutraliser. Les avions se remettent dans l'axe. Le Mirage 2000 D illumine la cible avec son désignateur laser pour que le Mirage F1 CR puisse larguer sa bombe. Le pick-up est détruit. Fin de la simulation. *« OK, thank you for the job. Return to base »*, souffle le FAC dans son micro pour les équipages des deux avions. L'exercice est terminé. ■

Tirs d'obus explosifs sur une cible située à 8 kilomètres. Les Caesar peuvent atteindre un objectif à 40 kilomètres.

Caesar en can

n pagne

Le 3e régiment d'artillerie de marine a mis en œuvre quatre Caesar – camions équipés d'un système d'artillerie – lors de la dernière phase de l'exercice interarmées Antarès, qui a eu lieu en décembre 2012 à Canjuers. Un entraînement au cours duquel le système d'arme a de nouveau fait la preuve de ses capacités de rapidité et de précision.

PAR GRÉGOIRE CHAUMEIL / PHOTOS : JEAN-JACQUES CHATARD / DICOD

« Redoutable de précision, le Caesar permet une excellente gradation des effets. »

Ci-dessus et ci-contre : un artilleur de marine s'apprête à mettre à poste un obus de 155 mm pesant 42 kg.

À droite, en haut : une équipe d'observation positionnée sur les hauteurs transmet les coordonnées de la cible.

À droite, en bas : chaque pièce est équipée d'un calculateur balistique, d'un système de navigation et d'un télé-afficheur tactile.

L'action n'a duré que trois minutes. Le temps suffisant pour permettre aux Caesar de sortir à pleine allure du sous-bois où ils étaient embusqués, de mettre en batterie leurs canons et de délivrer la première salve. En cette matinée, la déflagration sourde et puissante réveille le plateau gelé de Canjuers. Le véhicule porteur lui-même tremble de toute sa masse. C'est la dernière phase d'Antarès, un rendez-vous majeur pour la 6e brigade légère blindée à laquelle appartient le 3e régiment d'artillerie de marine. Pour cet exercice amphibie, quatre Caesar, de 17 tonnes chacun, ont débarqué la veille du bâtiment de projection et de commandement *Dixmude* et réalisé un franchissement de cours d'eau avec les autres unités de la brigade. À quelques kilomètres à l'arrière de la batterie, sous le couvert des arbres, le poste de commandement régimentaire est le centre nerveux du dispositif. Trois camions shelter abritent des consoles de tir, de manœuvre, de renseignement et de logistique. Aux commandes de la station Atlas (automatisation des tirs et liaisons de l'artillerie sol/sol), le lieutenant Danjoux, officier manœuvre et feux, secondé par l'adjudant-chef Lajoie, gère la transmission instantanée des informations en direction des batteries et des équipes d'observation : *« Couplé au Caesar, le système Atlas nous permet d'émettre les ordres de tirs et de programmer les manœuvres des batteries. Cette technologie est aussi compatible avec les mortiers de 120 mm du régiment. »* Les instructions sont reçues au niveau du poste de commandement de batterie déployé avec les Caesar sur le terrain. Puis le calcul des éléments de tir (hausse, direction, charge) est réalisé par chaque pièce équipée de calculateur balistique, de système de navigation et d'un télé-afficheur.

Six coups en soixante secondes

Une fumée noire épaisse s'échappe de la culasse ouverte après le grondement des tubes. Entre deux séquences de tir, les corrections de pointage du canon sont automatiques, permettant ainsi au Caesar de cracher six coups en soixante secondes. *« Grâce à ce délai réduit, nous pouvons maintenir une permanence des feux,* indique un chef de pièce. *Cette première série d'obus de 155 mm n'était que le tir d'accrochage. Une première étape avant le tir intense, dit "d'efficacité," qui doit neutraliser hommes et matériels sans possibilité de riposte de la part de l'ennemi. »* Au même instant, caché sur les hauteurs à proximité de l'objectif, un détachement de liaison d'observation et de coordination confirme la précision du tir. Infiltrées à la faveur de la nuit, ces équipes sont les yeux des Caesar. *« Nous relevons les coordonnées de l'objectif à l'aide d'une jumelle Vector qui possède une fonction télémètre reliée à un GPS »,* explique le sergent-chef Piovesan. En outre, le véhicule de l'avant blindé du détachement est équipé d'une tourelle d'observation d'une portée d'une dizaine de kilomètres. *« Nous remplissons une double mission : faire remonter le renseignement auprès de la chaîne artillerie et conseiller l'unité d'infanterie ou de cavalerie blindée appuyée par le feu de nos pièces pour l'emploi des moyens et les effets à obtenir. »*

Afghanistan : les lauriers du Caesar

Retour avec les bigors (artilleurs de marine) qui s'affairent autour des pièces. L'un d'eux, portant à bout de bras un obus de 42 kilos, le pose sur une civière qui insère automatiquement la munition dans le tube. Aujourd'hui, la cible se situe à 8 kilomètres, mais le Caesar peut multiplier cette distance par cinq. L'attention de l'équipe se porte alors sur le chef de pièce qui, en baissant le bras, donne le signal de départ du coup. La salve, bien réelle ce jour-là, transforme l'équivalent d'un terrain de football en cratère. Le colonel Laurent Cluzel, à la tête du régiment, observe la scène sans sourciller : *« C'est un matériel redoutable. Sa large gamme de munitions – fumigènes, explosives, éclairantes, anti-chars à effets dirigés… – permet une excellente gradation des effets au profit de la manœuvre tactique. Il est aussi bien employé avec une simple intention dissuasive que dans le cadre d'une posture coercitive. Ainsi, dans la main du chef interarmes, le Caesar est un outil précis et permanent quelles que soient les conditions climatiques et qui peut être complété par l'appui feu aérien, l'appui direct depuis un hélicoptère… »* Et son talon d'Achille ? *« Nous avons coutume de dire que l'ennemi de l'artillerie est l'artillerie. Mais l'allonge du Caesar le met hors de portée de ce danger. Il devient de ce fait une cible privilégiée des commandos et de l'aviation adverse. C'est pourquoi nous déployons un dispositif de sûreté rapprochée et nous assurons notre autodéfense grâce à nos pièces sol-air Mistral. »* Ses lauriers, le Caesar les a gagnés de 2009 à 2012 en Afghanistan. La zone sous responsabilité française était alors entièrement sous la couverture des canons. Sa puissance de feu a été appréciée par les unités de mêlée. Avec ce système d'arme, l'artillerie est entrée de plain-pied dans la numérisation du champ de bataille, augmentant ainsi la liberté d'action de la chaîne opérationnelle dans un contexte interarmées et interallié. ■

L'ancre et la plume

Amateur de grands espaces, infatigable globe-trotteur, ermite à ses heures, l'écrivain Sylvain Tesson, 40 ans, invite au voyage à travers ses œuvres. En juin, il a rejoint le club très fermé des Écrivains de Marine.

Sylvain Tesson n'en revient toujours pas. Depuis l'été dernier, il fait partie de l'association des Écrivains de Marine, rejoignant un équipage hétéroclite de personnalités comme Patrick Poivre d'Arvor, Jean Raspail et Michel Déon. Et pourtant, *« j'ai surtout arpenté des endroits comme le désert de Gobi ou le Tibet, d'où la mer s'est retirée depuis 25 millions d'années »*, plaisante cet écrivain au long cours dont l'œuvre littéraire est une invitation au voyage. Plus enclin à courir les chemins que les honneurs, il peut se flatter, à 40 ans, d'une longue bibliographie et de deux récompenses, un prix Goncourt de la nouvelle et un Médicis essai. L'auteur globe-trotteur a donc rejoint ce club très fermé, fondé en 2003, qui réunit une vingtaine d'auteurs s'engageant à *« favoriser la propagation et la préservation de la culture et de l'héritage de la mer »*, selon la convention qui les lie à la Marine nationale. Romanciers, philosophes, essayistes, et même poètes, ont ainsi la possibilité d'embarquer sur les bâtiments gris et de porter l'uniforme. *« Il m'a d'abord semblé que c'était un honneur dont je n'étais pas digne »*, confie le cadet de l'association, désormais capitaine de frégate de la réserve citoyenne. Toutefois, *« l'association ne cherche pas des écrivains marins, mais des auteurs qui, par leurs écrits, ont défendu et célébré des vertus correspondant à celles qui entraînent les hommes sur les mers, comme l'appel du large et de nouveaux horizons »*.

La décoration intérieure du pied-à-terre parisien de Sylvain Tesson se résume à un étalage anarchique de livres et de souvenirs. Pas d'écran plat ni de chaîne hi-fi, il est de ceux qui ont laissé le progrès sur le bord de la route. Choyant *« une vie à coucher dehors »*, cet inlassable explorateur a fait de l'aventure et de son attirance pour les situations extrêmes son credo. Un tour du monde à bicyclette, une traversée de l'Himalaya, une chevauchée dans les steppes et une longue marche de la Sibérie jusqu'en Inde sur les traces des évadés du goulag, tous ses voyages répondent à une même obsession : parcourir le monde pour défier le temps qui fuit, inexorablement. Mais rien n'y fait. Alors il décide de vivre en ermite, pendant six mois, sur le lac Baïkal, en Sibérie, avec pour tout bagage des cigares, de la vodka et ses chères lectures. *« Je voulais vivre une expérience de silence, de solitude, d'espace et de froid qui sont les produits de luxe de demain »*, répète à l'envi ce géographe de formation. Cette « détention volontaire » donna naissance à un livre à succès : *Dans les forêts de Sibérie*. Son dernier ouvrage, *Sibérie ma chérie*, met à nouveau à l'honneur cette région à travers un carnet de voyage.

Cette soif des grandes expéditions, Sylvain Tesson la découvre en mer, jeune mousse à bord du *Kéréon*. *« En un mois, nous avons pêché 48 tonnes de poisson dans les eaux islandaises. C'était une expérience très belle parce que très dure… Depuis, j'adhère à la philosophie de Gaston Bachelard qui estime que c'est le rapport que nous entretenons avec les éléments – l'air, l'eau, le feu, la terre – qui fonde notre existence. »* Par la suite, sa route croisera celle de la Marine nationale par trois fois. Écrivain renommé, il est invité par des pachas pour donner des conférences : sur la *Jeanne d'Arc* en 2008, sur le *Ventôse* en 2010 puis sur le sous-marin nucléaire d'attaque *Améthyste* l'année suivante, expérience à propos de laquelle il raconte avec piquant : *« j'ai plongé sous les mers pour évoquer la vie de plein air à l'équipage »*. À chaque embarquement, ce sont des rencontres : *« C'est connu, les bateaux sont peuplés de gens très silencieux, mais qui ont beaucoup à dire… »*

Journaliste indépendant travaillant notamment pour *Géo* ou *Le Figaro magazine*, Sylvain Tesson effectue également plusieurs reportages en Afghanistan, avec les commandos de montagne puis avec le 27e bataillon de chasseurs alpins.

> « La route est un papier de verre qui vous décape l'âme, probablement tout comme l'engagement militaire. »

« Le domaine militaire m'intéresse surtout pour deux raisons. La première est presque anthropologique : avec cette codification dont les significations sont très anciennes, l'armée est un pur produit de la nature humaine. De plus, il est évident que c'est dans les situations auxquelles un soldat est confronté qu'il se révèle véritablement. La route est un papier de verre qui vous décape l'âme, probablement tout comme l'engagement militaire. » Vu par ses confrères journalistes, Sylvain Tesson est *« un homme qui a décidé de prendre ses rêves au sérieux »*, un *« cœur aventureux »*, un *« esprit libre »* ou encore un *« garçon casse-cou »*. Rien que ça. Difficile de définir celui qui écrit : *« Qui suis-je ? Un pleutre affolé par le monde, reclus dans une cabane au fond des bois. Un couard qui s'alcoolise en silence pour ne pas risquer d'assister au spectacle de son temps, ni de croiser sa conscience faisant les cent pas sur la grève »*. ■

Grégoire Chaumeil

JEAN-JACQUES CHATARD©DICOD

Aujourd'hui capitaine de frégate de réserve, Sylvain Tesson a pris goût aux grandes expéditions lorsqu'il était jeune mousse à bord d'un bateau de pêche.

PORTFOLIO

1

2

© SIRPA AIR/MINISTÈRE DE LA DÉFENSE

1 - Surveillance
Un binôme cynophile des commandos de l'Air protège un C-160 Transall au Tchad.

2 - Mine à orin
Deux plongeurs démineurs évoluent près d'une mine reliée au fond par un cable d'acier appelé orin.

EMMANUEL DONFUT@BALAO

PHILIPPE LOPEZ/@AFP IMAGEFORUM

3 - Chine
Des soldats déploient le drapeau national devant le pavillon de la Chine à l'Exposition universelle de Shanghai.

KAREN MINASYAN@AFP IMAGEFORUM

4 - Arménie
Un soldat brise à mains nues des blocs de ciment sur la base de Qanaqer, à Erevan.

JEAN-BAPTISTE TABONE@SIRPA-TERRE IMAGE/CENTRE DE CESSON SEVIGNÉ

5 - Colmatage
Lors d'un exercice, un binôme de l'unité d'instruction et d'intervention de la sécurité civile n°1 colmate une fuite sur une citerne de produits chimiques.

11/01 MALI LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE ANNONCE LE DÉCLENCHEMENT DE L'INTERVENTION FRANÇAISE

À l'occasion de ses vœux au corps diplomatique, François Hollande a annoncé qu'il souscrivait à la demande de concours militaire exprimée par son homologue malien la veille : *« Les terroristes […] cherchent à porter un coup fatal à l'existence même du Mali. La France – comme ses partenaires africains et l'ensemble de la communauté internationale – ne pourra pas l'accepter […]. J'ai donc décidé que la France répondra – aux côtés de nos partenaires africains –*

à la demande des autorités maliennes. Elle le fera strictement dans le cadre des résolutions du Conseil de sécurité des Nations unies et elle sera prête à arrêter l'offensive des terroristes si elle devait se poursuivre car c'est une exigence de solidarité et de responsabilité. » Le même jour, lors d'une allocution télévisée, le chef de l'État a confirmé l'intervention française qui avait débuté plus tôt dans l'après-midi.

07/01 JORDANIE VACCINATIONS À ZA'TAARI

Le commandement du détachement Tamour a mis en place une campagne de vaccination mobile afin de s'adapter à la nouvelle situation dans le camp de réfugiés de Za'taari, qui s'est encore agrandi. Cette campagne a pour objectif de limiter les risques d'épidémies de rougeole et poliomyélite. Le groupement médico-chirurgical a été déployé sur le camp de Za'taari en août 2012 pour apporter une aide d'urgence aux victimes des conflits en Syrie et un soutien sanitaire aux populations.

28/01 MALI LE *DIXMUDE* EN MISSION DE TRANSPORT OPÉRATIONNEL

Le bâtiment de projection et de commandement (BPC) *Dixmude* est arrivé à Dakar après avoir appareillé, sur court préavis, de Toulon avec les éléments d'un groupement tactique interarmes à son bord. Le BPC participe ainsi au renforcement du dispositif militaire français déployé dans le cadre de l'opération Serval, en procédant à un acheminement stratégique vers le théâtre. Les marins ont notamment embarqué des VBCI et des chars AMX10RC ainsi que le personnel des différents régiments. C'est la première fois qu'un BPC est déployé en mission de transport opérationnel avec un tel chargement. Cette projection maritime a mis en avant la pertinence de ce choix capacitaire.

26/12-11/01 RÉPUBLIQUE CENTRAFRICAINE PROTECTION DES RESSORTISSANTS

Des militaires français de l'opération Boali (soutien à la mission de consolidation de la paix en République centrafricaine) ont assuré la sécurité des ressortissants et des emprises diplomatiques françaises de Bangui, la capitale de la République centrafricaine. Peu après, ils ont été renforcés par une compagnie du 2e régiment étranger de parachutistes puis par une compagnie du 2e régiment étranger d'infanterie (2e REI) en mission de courte durée au Gabon ainsi que par deux Puma des éléments français au Tchad. Au total, près de 600 militaires français étaient présents en Centrafrique. À partir du 11 janvier, le rétablissement de la situation sécuritaire dans la capitale centrafricaine a permis le désengagement progressif des militaires français. La compagnie du 2e REI reste en mesure d'intervenir, sur court préavis, en cas de nouvelle dégradation de la situation.

©PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE – T. VINDEVOGEL/©MARINE NATIONALE – ©ARMÉE DE TERRE – ©ARMÉE DE TERRE – ©ARMÉE DE TERRE – ©MARINE NATIONALE.

PAR NELLY MOUSSU

05/01 CÔTE-D'IVOIRE LICORNE LUTTE CONTRE LE FEU

Sollicitée par l'état-major général ivoirien, la section sécurité incendie sauvetage de la force Licorne est intervenue sur un feu qui s'était déclaré sur la base aérienne militaire d'Abidjan, située en bordure de l'aéroport Houphouët-Boigny. L'équipe de pompiers militaires français s'est rapidement insérée dans le dispositif des pompiers ivoiriens de l'aéroport et la situation a été maîtrisée.

15/01 FRANCE HOMMAGE AU CHEF DE BATAILLON DAMIEN BOITEUX

Le lieutenant Damien Boiteux du 4e régiment d'hélicoptères des forces spéciales a été mortellement blessé alors qu'il était aux commandes de son hélicoptère, le 11 janvier, dans les premières heures de l'opération Serval.
Une première cérémonie d'honneurs militaires, réservée à la famille et aux compagnons d'armes, a eu lieu à l'hôtel national des Invalides, présidée par le général d'armée Bertrand Ract-Madoux, chef d'état-major de l'armée de Terre. Celui-ci a décerné à titre posthume la croix de la Valeur militaire avec citation à l'ordre de l'armée.
Auparavant, le cortège funèbre est passé sur le pont Alexandre III, où les

citoyens ont été invités à manifester leur hommage et leur solidarité.
Un hommage national a été rendu lors d'une seconde cérémonie, présidée par Jean-Marc Ayrault, Premier ministre, accompagné par le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian.
Damien Boiteux, promu au grade de chef de bataillon à titre posthume, a été fait chevalier de la Légion d'honneur par le Premier ministre.

26/12-12/01 LIBAN FORMATION AU TIR MISSILE ANTICHAR MILAN

Trois militaires de la compagnie VBCI et 16 militaires de l'escadron d'éclairage et d'investigation ont suivi un stage de « tireur missile d'infanterie léger antichar » (Milan) au Liban, conduit par la *Force Commander Reserve*.

Le stage comportait une instruction théorique sur le camp français de Dayr Kifa et une mise en pratique sur le camp espagnol de Marjayoun. Les cours portaient notamment sur la mise en œuvre du système d'arme et les techniques de tir avec simulateur.

13/01 OCÉAN INDIEN *SURCOUF* AU SECOURS D'UN BOUTRE INDIEN

Engagée dans Atalante, l'opération européenne de lutte contre la piraterie, la frégate légère furtive *Surcouf* a porté assistance à un boutre indien et à ses dix membres d'équipage.
Victime d'une avarie, le navire avait lancé un appel de détresse. Le *Surcouf*, qui patrouillait au large des côtes somaliennes, a dévié de sa route pour porter secours au boutre et a mis à l'eau son embarcation légère afin de récupérer les marins indiens.
Ces derniers, qui étaient sains et saufs, ont été pris en charge par l'équipe médicale.

Magistrat général Daniel Fontanaud, chef de la division des affaires pénales militaires à la direction des affaires juridiques du ministère de la Défense

La judiciarisation en question

Le contexte de « judiciarisation » doit être compris comme une tendance croissante à mettre en cause des militaires devant la justice pénale pour répondre d'actes accomplis dans l'exercice de leurs missions. À première vue, dans une société comme la nôtre, le recours à un juge peut apparaître naturel. Nous vivons à l'évidence dans une société « judiciarisée ». La mobilisation du droit et de la justice se manifeste dans de nombreuses sphères de la vie sociale. Et le militaire n'est-il pas soumis au droit comme un policier, un médecin, un chef d'entreprise, bref, comme tout citoyen ? C'est un « justiciable ». Il peut être amené à comparaître devant un juge à divers titres, pour témoigner, pour répondre de son comportement ou pour réclamer que « justice soit faite » s'il s'estime victime d'une infraction. Le militaire est même soumis un peu plus que les autres au droit pénal puisque, au-delà du régime disciplinaire, des infractions spécifiques s'appliquent à lui. Ainsi en est-il de la désertion ou de la violation de consignes.

Il est aussi protégé par la loi comme toute personne si l'on porte atteinte à son honneur, à sa réputation, à ses biens, à son intégrité physique. Il est d'ailleurs protégé un peu plus que les autres car le droit, et plus particulièrement le code de la défense, accorde au militaire une immunité dans certaines situations et sous certaines conditions, dans l'usage de la force, en particulier en opération extérieure (article L 4123-12 du code de la défense). Le militaire bénéficie ainsi d'une protection spécifique dans le cadre de sa mission.

Autre point important : s'il commet une infraction ou en est victime, le militaire relève des juridictions de droit commun, même si le traitement du contentieux pénal militaire reste dévolu à des formations spécialisées au sein des tribunaux. On y trouve des greffiers militaires et on y applique un droit et une procédure comportant certaines particularités, mais, pour l'essentiel, c'est bien la justice « ordinaire » qui s'applique aux militaires. C'est là le fruit d'une évolution amorcée en 1982 avec la disparition des tribunaux permanents des forces armées et qui a trouvé son aboutissement avec la suppression du tribunal aux armées de Paris le 31 décembre 2011. Mais, au fond, nul ne conteste que le militaire est soumis au droit pénal et qu'il doit répondre de ses actes devant la justice lorsqu'on lui reproche une infraction commise intentionnellement, en toute connaissance de cause, de quelque délit ou crime qu'il s'agisse.

« La loi accorde au militaire une immunité dans certaines situations et sous certaines conditions, dans l'usage de la force, en particulier en opération extérieure. »

Le principe de précaution est devenu la règle d'or

En réalité, lorsqu'on pointe du doigt une tendance à la judiciarisation, on vise quelque chose de très différent. Il faut aller chercher l'explication dans une certaine évolution du droit pénal. Aujourd'hui, dans la société civile, tout événement grave ayant entraîné une perte humaine donne lieu quasi instantanément à une enquête judiciaire. On présuppose l'existence d'une infraction pénale. Les concepts de faute non intentionnelle, d'imprudence, de mise en danger d'autrui sont désormais au cœur du droit pénal des temps modernes, dans un monde où le principe de précaution est devenu la règle d'or, où la prise de risque n'est plus dans l'air du temps, dans un monde où l'obligation de sécurité domine largement sur l'obligation de moyens. Nous vivons l'ère de la judiciarisation systématique de l'événement. Celui-ci rentre dans le processus judiciaire, il est soumis à enquête même s'il n'existe aucune suspicion d'infraction.

Parallèlement, des familles exigent d'être informées. Elles veulent des responsables. Elles manifestent le besoin d'exprimer leur douleur dans le prétoire, ce qui va évidemment au-delà du cadre de la réclamation indemnitaire assigné par la loi à une partie civile. Nous assistons à une judiciarisation de la douleur. Le processus judiciaire va contribuer à « faire son deuil ». En somme, la justice va drainer la douleur des familles, parfois pendant de très nombreuses années, sans pour autant qu'il y ait un jour un procès, et en tout cas une condamnation.

S'agissant des activités des militaires, la question qui se pose est simple : ce phénomène de judiciarisation de l'événement grave a-t-il vraiment sa place au sein des armées ? Plusieurs domaines sont particulièrement exposés : les accidents liés aux conditions d'hygiène et de sécurité du travail, ceux qui concernent la circulation des véhicules de l'armée auxquels on peut ajouter les accidents aériens et maritimes. Enfin, les pertes humaines survenues dans le cadre d'un conflit armé.

CHRISTOPHE FIARD©DICOD

S'il commet une infraction ou en est victime, le militaire relève des juridictions de droit commun, même si le traitement du contentieux pénal militaire reste dévolu à des formations spécialisées au sein des tribunaux.

La problématique saute à l'esprit lorsqu'on se situe sur un théâtre d'opération extérieure : ne risque-t-on pas, en cas de pertes humaines, de voir se développer la recherche systématique d'une responsabilité pénale du commandement à l'issue d'une opération militaire. Va-t-on traduire les chefs devant les tribunaux lorsque des soldats meurent au combat ?

Ces questions sont au cœur du débat judiciaire et médiatique déclenché autour des plaintes de familles de militaires tués par des talibans lors de l'embuscade d'Uzbin en Afghanistan le 18 août 2008. Celles-ci émettaient l'hypothèse que la chaîne de commandement avait sous-estimé la capacité militaire de l'ennemi et que les militaires avaient été envoyés au combat sans que soient prises les précautions nécessaires et notamment sans reconnaissance aérienne préalable de la zone de patrouille.

Nous vivons une époque singulière. Jusqu'alors, l'art de la guerre se mesurait par une victoire ou par une défaite. Le camp le mieux préparé, le mieux équipé, le mieux situé, le plus nombreux remportait la bataille. Désormais, on demande au juge de s'immiscer dans les subtilités de cet art, de se muer en stratège et en tacticien et, finalement, de trancher pour déterminer si la prise de risque était adaptée. On comprend alors pourquoi ce dossier a soulevé les passions. Ce volet de la judiciarisation est forcément mal vécu, même s'il ne représente que peu d'affaires. Paradoxalement, en effet, la direction des affaires juridiques du ministère constate une tendance à la diminution des mises en cause de militaires en opérations extérieures pour des délits non intentionnels.

Peut-on exclure le risque vital en situation de combat ?

Il n'empêche que la situation préoccupe à juste titre les plus hautes autorités. La mise en danger n'est-elle pas inhérente au statut du militaire ? Peut-on exiger que les mesures de précaution prises par le commandement assurent une sécurité absolue ? Nonobstant la préparation, les équipements, l'encadrement et les appuis aériens ou autres, peut-on exclure le risque vital en situation de combat ? Le 10 mai 2012, la chambre criminelle de la Cour de cassation a légitimé l'ouverture d'une information judiciaire sur les plaintes des familles des militaires tombés dans la vallée d'Uzbin. Cela, bien sûr, ne signifie pas que des condamnations seront prononcées, ni même que des infractions aient été commises. Mais le fait même de confier à un juge l'appréciation de la situation est déjà significatif, quelles que soient les suites du procès.

L'avenir dira si cette approche est appelée à prospérer. Nombre de questions restent en suspens. Comment peut-on prévenir une judiciarisation non appropriée ? Comment mieux faire comprendre la judiciarisation au sein des armées ? La spécialisation des juridictions de droit commun en matière militaire garantit-elle une judiciarisation de qualité ? À tout le moins, une réflexion en profondeur s'impose pour déterminer le point d'équilibre qui tiendra compte de certaines attentes des familles de militaires décédés, tout en évitant de systématiser le recours à un processus judiciaire lorsqu'il ne s'impose pas. ■

Les propos de cette rubrique n'engagent que leur auteur

Un service postal à l'international spécifique aux besoins de la Défense

Nouvelle entité constituée par La Poste et Sodexo, le Service postal à l'international pour la Défense (Spid) assure depuis janvier l'acheminement du courrier destiné aux militaires déployés à l'étranger.

L'acheminement international du courrier se modernise au sein de la Défense et fait l'objet d'une manœuvre planifiée et pilotée par l'État-Major des armées. Depuis octobre 2012, cette activité a été confiée au groupe La Poste, associé à Sodexo, pour une durée de quatre ans. En France, l'obligation de mise en concurrence des services postaux et la fin du recrutement de fonctionnaires au sein de La Poste sont à l'origine de la réforme de la fonction courrier au bénéfice des forces déployées, jusqu'alors gérée par le Service de la poste interarmées (Spia).

Jusqu'en janvier, La Poste était l'unique opérateur du routage pour les militaires à l'étranger. Elle avait pour mission d'acheminer les plis et les colis depuis et vers tous les théâtres, les ports d'escale de la Marine nationale, les bases de défense permanentes à l'étranger et les détachements temporaires des armées. Aujourd'hui, le Service postal à l'international pour la Défense (Spid) est en charge de cette fonction *« très particulière dans le domaine de la Défense, car la problématique est différente selon le théâtre d'opération,* indique le général Patrick Huguet, chef du projet "poste interarmées" depuis 2006. *Les législations en vigueur dans chaque pays et l'architecture contractuelle des territoires desservis ont une incidence sur le mouvement postal. Ainsi, en Afghanistan, le transport du courrier se fait seulement par avion militaire, ce qui n'est pas le cas partout. »* Lors de chaque déploiement, toutes les mesures d'accompagnement sont prises pour que la permanence du service postal soit garantie et que le personnel soit informé. Pour la distribution du courrier, des agences du Spid, animées par du personnel du groupe Sodexo, vont être créées cette année. Elles constitueront des relais postaux de proximité pour le personnel. Au Spid, les activités de back-office, de tri, d'expédition, de distribution se mettent peu à peu en place. *« Nous avons rencontré quelques difficultés sur certains théâtres : au Tchad, il y a eu un problème avec une compagnie de transport aérien ; en Afghanistan, la mise en place de l'interface avec les acteurs de terrain a été complexe… Des ajustements sont à réaliser, mais tout devrait bientôt être réglé »*, ajoute le général.

G.GESQUIÈRE © ARMÉE DE TERRE

Envoi d'un courrier en opération. Avec cette nouvelle organisation, la politique de tarification va évoluer.

Un fonctionnement particulier a également été pensé pour la Marine. Lors d'une mission à la mer, le tri et l'expédition du courrier seront pris en charge par le Spid, tandis que les vaguemestres militaires s'occuperont de la réception et des envois à bord. La Poste a formé les premiers vaguemestres à ce service en novembre dernier. En revanche, lorsque le bâtiment est à quai hors mission, cette fonction est toujours assurée par la base de défense de rattachement.

« Dans l'ensemble, ce sont les méthodes de fonctionnement du soutien courrier qui seront modernisées. Toute la chaîne devrait être informatisée sur les théâtres d'opération courant 2013, souligne le général Huguet, *garantissant ainsi un meilleur suivi des produits expédiés de même que des échanges plus simples et plus rapides entre les acteurs du secteur. »* Au quotidien, cette réforme sera transparente pour les utilisateurs : le service rendu, constituant un volet essentiel de la condition du personnel militaire déployé, restera le même. Néanmoins, la politique de tarification va évoluer. Pour l'expédition des courriers de plus de 20 grammes et les colis depuis la France vers l'extérieur, les prix connaîtront une baisse (sauf pour l'Afghanistan où le transport se fait par voie aérienne militaire). Ce sera également le cas pour les militaires projetés qui enverront du courrier à leur famille. Pour eux, seul l'envoi des colis sera plus onéreux. ■

Nelly Moussu

PAR NELLY MOUSSU

LANCEMENT

Pacte Défense PME

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a annoncé le lancement du Pacte Défense PME le 27 novembre. Celui-ci s'adresse à toutes les petites et moyennes entreprises qui œuvrent dans le cadre des programmes d'armement conduits par la Direction générale de l'armement ou qui répondent aux besoins d'achats courants du ministère. Ce programme s'articule en quatre axes : mieux prendre en compte ces entreprises dans la stratégie d'achat de l'ensemble du ministère, consolider le soutien financier à l'innovation des PME (les crédits consacrés à la recherche en amont seront augmentés de 10 % en 2013), favoriser leur croissance à travers des conventions bilatérales et renforcer l'action en région.

MARINE

Réception de l'*Aquitaine*

L'état-major de la Marine a procédé à la réception, le 23 novembre, de la frégate *Aquitaine*, tête de série du programme des frégates multimissions (Fremm) mené en coopération avec l'Italie. À terme, 11 bâtiments constitueront l'ossature de la flotte Fremm : 9 frégates réaliseront des missions à dominante lutte anti-sous-marine et 2 autres auront pour vocation la défense antiaérienne. Les Fremm seront les premières frégates européennes à mettre en œuvre des missiles de croisière naval.

DRONE

Vol réussi pour Neuron

Le démonstrateur de drone de combat furtif Neuron a effectué avec succès son premier vol le 1er décembre. Il a été mis en œuvre par les équipes de Dassault Aviation tandis que les experts techniques de la DGA ont assuré le contrôle de l'espace aérien. Cette réussite ouvre la voie aux campagnes d'essais en Italie, en Suède et en France, afin de démontrer les qualités de vol de la plate-forme, d'en évaluer la furtivité et les aptitudes au combat. Ce projet est le fruit d'une coopération européenne qui rassemble la France, l'Italie, la Suède, l'Espagne, la Grèce et la Suisse.

INTRADEF

Un espace dédié à la solde

La direction des ressources humaines du ministère de la Défense a ouvert un espace intranet dédié à la solde pour répondre aux questionnements des militaires et de leur famille.
Cet intranet rassemble toutes les informations sur ce sujet pour en faciliter l'accès et la compréhension à tous les agents du ministère. Les utilisateurs trouveront notamment une rubrique « actualités » afin de s'informer des derniers éléments relatifs à la solde et une « foire aux questions ». Cet espace est accessible depuis le portail Intradef, en cliquant sur la vignette « espace RH solde ».

DGA

Certification du Tigre en version HAD

En janvier, la Direction générale de l'armement a certifié la version appui-destruction de l'hélicoptère de combat Tigre. Ce programme est destiné à équiper les armées de terre française, allemande et espagnole d'hélicoptères de combat adaptés aux scénarios d'emploi contemporains. Le Tigre français est décliné en une version appui-protection, équipée de missiles air-air Mistral, d'un canon de 30 mm et de roquettes de 68 mm ; et en une version appui-destruction qui, en plus de l'équipement du HAP, dispose de missiles air-sol *Hellfire*.

LIVRAISON

Premier Caïman au nouveau standard

Le 21 décembre, la Marine a réceptionné son premier hélicoptère Caïman livré à un nouveau standard, qui introduit un système d'autoprotection. Il ouvre la voie à la future capacité de tir de torpilles MU90 attendue courant 2013 et améliore les systèmes du modèle précédent. Après une période d'évaluation conduite par le détachement NH90 du Centre d'expérimentations pratiques et de réception de l'aéronautique navale, cet appareil renforcera la flotte des Caïman Marine, hélicoptères embarqués multilutte dédiés prioritairement aux missions de combat naval.

ROLAND PELLEGRINO@ECPAD – PATRICK GILLIS@ARMÉE DE TERRE – GAMSTAT – GUILLAUME IZARD@MARINE NATIONALE – M. BRUNET@DASSAULT AVIATION

UN ÉCHANGE DE QUALITÉ EN

Problèmes de solde, création de la mention « mort pour le service de la nation », avenir des fonds de prévoyance… Le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM), réuni en session en décembre dernier, a abordé avec le ministre les sujets majeurs intéressant la communauté militaire.

Durant sa 88e session, qui s'est tenue du 10 au 14 décembre dernier, le Conseil supérieur de la fonction militaire (CSFM) a examiné les principaux sujets préoccupant la communauté militaire. Il a aussi rendu son avis sur les projets de textes inscrits à l'ordre du jour. Ces travaux ont précédé la séance plénière au cours de laquelle le CSFM a dialogué directement avec le ministre de la Défense, président du Conseil.

Répondant à la demande du Conseil de rénover en profondeur la concertation, Jean-Yves Le Drian a rappelé son attachement au dialogue interne des militaires et au rôle du CSFM. Il a annoncé la création d'un groupe de liaison du CSFM dont les travaux doivent commencer dès le début de l'année et avec lequel il veut entretenir une relation permanente.

Il a par ailleurs rappelé la faculté, pour tout militaire, de saisir le collège des inspecteurs généraux des armées de toute question individuelle de condition militaire. Il a invité les membres du Conseil à relayer cette information auprès de tous les militaires.

Interrogé sur la réduction des tableaux d'avancement, le ministre a confirmé que le nombre de promus serait inférieur à 2012, mais dans des proportions moindres que les *« – 30 % »* annoncés par la rumeur.

En réponse aux attentes de la communauté militaire exprimées par l'assemblée, le ministre a garanti le maintien, en 2013, des crédits de l'action sociale au niveau de ceux consommés en 2012. Au titre de la reconnaissance du sacrifice des militaires morts dans l'accomplissement de leur mission, le ministre a annoncé la création d'une mention « mort pour le service de la nation ». Les familles des bénéficiaires de cette mention pourront faire inscrire le nom de la personne décédée sur le monument aux morts de leur choix. En outre, le dispositif actuel sera complété pour que toutes les situations puissent être prises en compte. Par ailleurs, les militaires concernés pourront désormais être promus à titre exceptionnel à l'un des grades supérieurs de leur catégorie.

Face à l'inquiétude exprimée par le CSFM sur l'avenir des fonds de prévoyance militaire et de l'aéronautique, le ministre a réaffirmé que, constitué par les cotisations des militaires, *« leur utilisation doit donc se faire au profit exclusif de la communauté militaire. »* Il a annoncé la prochaine extension du bénéfice des prestations aux blessés pour « risque opérationnel exceptionnel ».

S'agissant des problèmes de solde, le Conseil a insisté sur leur caractère scandaleux. Nombre de militaires, surtout de l'armée de Terre, sont victimes de cette situation, vécue comme une humiliation. Le ministre a rappelé les mesures qu'il a personnellement prises dès qu'il a été informé de l'ampleur du problème. Considérant ces dysfonctionnements comme désastreux, il s'est engagé, d'une part, à rétablir dans leurs droits le plus rapidement possible les militaires concernés et, d'autre part, à ce que nul ne soit pénalisé à terme. Il a affirmé que tant que le système et l'organisation ne seraient pas fiables et stabilisés, aucune autre force armée n'y serait rattachée. De plus, le ministre tient à ce que le CSFM soit régulièrement informé de l'évolution de la situation.

Évoquant le 6e rapport du Haut Comité d'évaluation de la condition militaire présenté au président de la République en octobre, le ministre a demandé à l'administration une étude complémentaire sur ses conclusions relatives au niveau de vie des ménages. Les résultats de cette étude seront présentés au CSFM lors de sa 89e session. Celle-ci se tiendra du 17 au 21 juin 2013 à l'École militaire, à Paris.

L'ensemble des travaux du CSFM et des débats de la séance plénière avec le ministre sont disponibles sur le site intranet du Conseil supérieur de la fonction militaire. ■

CSFM

TRE LE MINISTRE ET LE CSFM

ROLAND PELLEGRINO©ECPAD

Jean-Yves Le Drian, ministre de la Défense, a présidé, le 14 décembre 2012, la séance plénière de la 88e session du CSFM. Il a rappelé son attachement au dialogue interne des militaires, au rôle du Conseil et s'est entretenu avec certains de ses membres.

Général d'armée Pierre de Villiers et général d'armée Günter Weiler, majors génér

« Le tandem franco-allemand donne des impulsions

Comment est née la coopération militaire franco-allemande ?

Général Weiler : À l'origine, il y a la conviction de deux hommes, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer. Tous deux sont conscients qu'il ne peut y avoir d'Europe sans un rapprochement entre la France et l'Allemagne et c'est pour cela qu'ils signent, le 22 janvier 1963, le traité de l'Élysée. Ce traité d'amitié franco-allemande constitue le socle de la relation bilatérale entre les deux pays et une étape fondamentale de la réconciliation entre nos deux populations et pour les générations futures.

Vingt-cinq ans plus tard, le 22 janvier 1988, est créé le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS). Un nouveau pas décisif dans la coopération entre nos deux pays est ainsi franchi, qui se traduit par la mise en œuvre d'une structure de travail permanente.

C'est à cette occasion que notre coopération est formalisée par la mise en place du Groupe franco-allemand de coopération militaire (GFACM) dont nous exerçons la coprésidence.

Pouvez-vous nous présenter quelques résultats concrets de cette coopération ?

Général de Villiers : Les domaines de coopération sont réellement diversifiés et visent principalement à la mise en œuvre de projets concrets de niveaux opératif et tactique. L'objectif est de définir des entreprises qui représentent pour chacune des nations une réelle plus-value. Je souhaiterais illustrer le succès de cette collaboration à travers quelques exemples. La Brigade franco-allemande a été créée en 1989 et dispose de sept unités de manœuvre représentant environ 5 500 soldats.

La mise en œuvre de l'hélicoptère Tigre et de l'avion de transport A400M, ainsi que la revalorisation du système d'artillerie GMLRS [*Guided multiple launch rocket system*, NDLR] sont d'autres exemples significatifs de notre coopération.

Général Weiler : Nos deux marines constituent régulièrement une force commune, la Flotte navale franco-allemande. Elles participent ainsi à des exercices internationaux et démontrent les liens étroits qui les unissent. Sur le plan de la logistique, nous avons par exemple conclu un accord en vue de mutualiser l'approvisionnement de nos forces stationnées sur le camp Warehouse, à Kaboul. Nous souhaitons à l'avenir adopter cette même approche du soutien commun du personnel sur d'autres théâtres d'opérations.

Général de Villiers : Au total, une soixantaine de projets communs sont en cours, notamment dans le domaine de la formation. Nous devons aussi évoquer le réseau d'officiers d'échange mis en place afin de rendre cette coopération plus fluide et de créer les conditions nécessaires à la conduite d'opérations en commun. Parallèlement, le général Weiler et moi portons une attention particulière au domaine de la formation commune, qui permet de renforcer notre interopérabilité.

Quels sont les avantages retirés de cette coopération binationale ?

Général Weiler : Travailler ensemble permet de réaliser des économies tout en conservant une capacité. C'est d'autant plus nécessaire que les contraintes pesant sur les budgets de la Défense sont de plus en plus sévères, en particulier dans les domaines de l'acquisition d'équipements en commun et de la mutualisation de la formation du personnel. C'est le cas, par exemple, de l'hélicoptère Tigre et des écoles du Luc et de Fassberg où sont formés les pilotes et mécaniciens français et allemands. On peut également citer la formation commune de contrôleur tactique avancé, qui se déroule à l'école franco-allemande de l'appui aérien rapproché de Nancy-Ochey.

Général de Villiers : Le tandem franco-allemand représente une coopération exemplaire, visant à l'amélioration des

raux des armées françaises et allemandes

déterminantes pour la coopération internationale »

©MINISTÈRE DE LA DÉFENSE ALLEMAND

Les généraux d'armée Pierre de Villiers et Günter Weiler coprésident le Groupe franco-allemand de coopération militaire.

capacités militaires que nous partageons. Chaque fois que nous adoptons des positions communes, cela nous permet ensuite de donner des impulsions déterminantes pour les projets de coopération internationale. Je pense notamment à ceux dits de *Pooling and Sharing* et de *Smart Defence*. C'est un avantage évident que d'avoir pu déjà définir en commun des besoins capacitaires et de mettre à la disposition d'autres nations les résultats de nos travaux.

Enfin, la connaissance mutuelle offre également des avantages considérables, car elle favorise le développement de l'interopérabilité entre soldats français et allemands. Ce qui est pratiqué ensemble lors de la formation initiale et lors d'entraînement peut d'autant mieux être mis en œuvre en temps de crise.

En ce qui concerne l'avenir, quels sont les projets déjà planifiés ?

Général Weiler : Je voudrais mettre l'accent sur les projets les plus emblématiques. Concernant nos armées de l'air, l'effort porte actuellement sur la mise en service de l'avion de transport A400M. Il s'agit aussi d'harmoniser nos capacités futures et nous avons déjà progressé dans le domaine des drones *Medium altitude long endurance*

CHRISTOPHE FIARD©DICOD

En 2009, à Paris, Français et Allemands commémoraient ensemble l'armistice du 11 Novembre.

■■■ (Male). La signature d'une déclaration commune sur ses caractéristiques techniques, en septembre 2012, constitue une première étape pour l'utilisation à venir d'un drone Male commun. Nos discussions ne se limitent pas à l'acquisition d'un nouvel équipement, mais portent également sur la mise sur pied d'une structure binationale et sur l'organisation d'une formation commune. Enfin, nous cherchons à renforcer notre partenariat actuel dans d'autres domaines comme le spatial.

Général de Villiers : Pour nos armées de terre, le pilier de la coopération reste la Brigade franco-allemande. Les efforts portent sur l'amélioration de l'interopérabilité, la formation commune et les opérations. En matière de soutien logistique, nous avons déjà mentionné l'exemple du ravitaillement commun à Kaboul. Nous avons l'intention d'élargir cette approche aux autres théâtres d'opérations en choisissant systématiquement des prestataires de services communs. Cette approche permet de réduire les coûts correspondants.

« La connaissance mutuelle favorise le développement de l'interopérabilité entre soldats français et allemands. »

Général Weiler : Les services développent également des projets innovants. C'est le cas de nos deux services de santé, qui travaillent étroitement ensemble depuis des années. Au-delà de la coopération vécue sur les théâtres d'opérations, de nouveaux projets sont à l'étude parmi lesquels un partenariat entre hôpitaux pour la surveillance de maladies infectieuses ayant un impact sur les opérations et la formation du personnel de santé. En 2013, il est prévu de conduire un exercice d'interopérabilité relatif aux soins aux blessés et à leur évacuation.

Général de Villiers : Pour nos marines, l'amphibie représente un nouveau domaine de coopération. Nous cherchons à répondre du mieux possible aux besoins des Allemands de disposer d'un potentiel amphibie à moyen terme. Nous leur avons récemment ouvert un poste d'officier d'échange au sein de notre flottille amphibie. Nous travaillons ensemble et nous menons en commun nos missions dans le cadre de l'opération Atalante. Comme vous pouvez le constater, la coopération militaire entre nos deux pays continue à se développer autour de projets concrets qui laissent augurer de liens de plus en plus étroits. À l'heure du 50e anniversaire du traité de l'Élysée, il est important de dresser un bilan de tout ce que nous avons réalisé ensemble, car c'est ce qui nous permet d'envisager l'avenir avec confiance. ■

Propos recueillis par EMA/RI

Structure de la coopération militaire franco-allemande

Le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité (CFADS) représente le niveau politique de cette coopération, porté par le président de la République française et son Premier ministre, la chancelière allemande, les ministres des Affaires étrangères et de la Défense ainsi que les chefs d'État-Major des armées des deux nations. La mise en œuvre de la coopération est réalisée concrètement par quatre groupes de travail : le Groupe franco-allemand de coopération militaire (GFACM), le Groupe stratégie et désarmement, le Groupe coopération armement et le Groupe coopération juridique. Enfin, le GFACM est structuré en sept sous-groupes de travail représentant d'une part les armées et les services de soutien logistique et médical, d'autre part les domaines de la conduite des opérations communes et de la conception des capacités futures.

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

FOCUS DEFENSE

CONSEIL DE DÉFENSE ET DE SÉCURITÉ NATIONALE UN OUTIL

Le Conseil de défense et de sécurité nationale (CDSN) traite un spectre très large de questions afférentes à la sauvegarde et à la protection des intérêts du pays. Les décisions politiques de l'opération au Mali y sont prises, les travaux du Livre blanc y seront validés. Quelque soit sa forme, le conseil est présidé par le chef de l'État, qui peut être remplacé par le Premier ministre.

LA FORMATION PLÉNIÈRE

MISSIONS

Le Conseil de défense et de sécurité nationale définit les orientations et fixe les priorités en matière de :

- Programmation militaire
- Dissuasion
- Conduite des opérations extérieures
- Planification des réponses aux crises majeures
- Renseignement
- Sécurité économique et énergétique
- Programmation de sécurité intérieure concourant à la sécurité nationale et à la lutte contre le terrorisme

LA FORMATION RESTREINTE OU ÉTENDUE

MISSIONS

Les formations restreintes ou étendues traitent de dossiers qui vont au-delà des sept missions de la formation plénière ou réclament une expertise particulière. L'ordre du jour est établi par le président de la République.

COMPOSITION

Le nombre et la qualité des personnalités sont strictement adaptés à la mission et fixés par le Président. Il peut s'agir de ministres, d'élus, de hauts fonctionnaires ou de spécialistes de la société civile, qui sont entendus dans le cadre de cette formation.

SUR MESURE

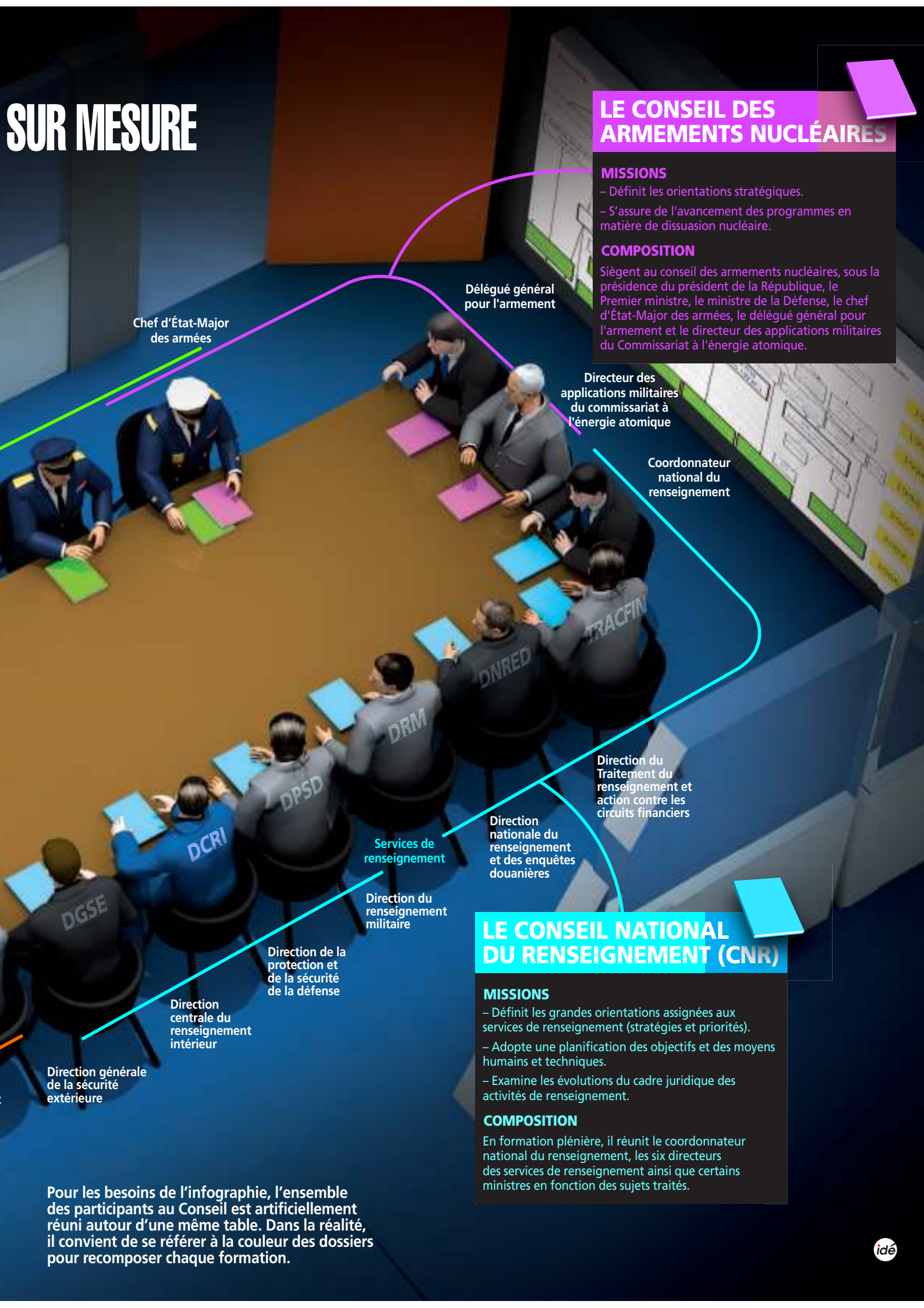

LE CONSEIL DES ARMEMENTS NUCLÉAIRES

MISSIONS

– Définit les orientations stratégiques.

– S'assure de l'avancement des programmes en matière de dissuasion nucléaire.

COMPOSITION

Siègent au conseil des armements nucléaires, sous la présidence du président de la République, le Premier ministre, le ministre de la Défense, le chef d'État-Major des armées, le délégué général pour l'armement et le directeur des applications militaires du Commissariat à l'énergie atomique.

LE CONSEIL NATIONAL DU RENSEIGNEMENT (CNR)

MISSIONS

– Définit les grandes orientations assignées aux services de renseignement (stratégies et priorités).

– Adopte une planification des objectifs et des moyens humains et techniques.

– Examine les évolutions du cadre juridique des activités de renseignement.

COMPOSITION

En formation plénière, il réunit le coordonnateur national du renseignement, les six directeurs des services de renseignement ainsi que certains ministres en fonction des sujets traités.

Pour les besoins de l'infographie, l'ensemble des participants au Conseil est artificiellement réuni autour d'une même table. Dans la réalité, il convient de se référer à la couleur des dossiers pour recomposer chaque formation.

09/01 LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE PRÉSENTE SES VŒUX AUX ARMÉES

François Hollande a présenté ses vœux aux armées et aux anciens combattants devant le 12e régiment de cuirassiers d'Olivet (Loiret). Le Président, qui exprimait *« la gratitude de la nation à ses armées »*, a évoqué la mémoire des soldats morts pour la France et a associé les blessés à cet hommage. Après être revenu sur le désengagement en Afghanistan, il a rappelé les projets à venir : la préparation d'un conseil européen, le 50e anniversaire du traité de l'Élysée, le centenaire de la Première Guerre mondiale, le Livre blanc sur la défense et la sécurité nationale… le chef de l'État a par ailleurs souligné que *« la Défense joue un rôle décisif pour le redressement économique de notre pays »*, insistant sur le lien à développer entre l'industrie civile et militaire.

16/01 UN FRANÇAIS COMMANDANT EN SECOND DE L'EUNAVFOR

Le contre-amiral Éric Dupont a succédé au contre-amiral italien Gualtiero Mattesi en tant que commandant en second de la force navale européenne, Eunavfor, à Northwood, au Royaume-Uni. Il seconde le contre-amiral britannique Bob Tarrant, qui a succédé au contre-amiral Duncan Potts et reçu le commandement de la force européenne le même jour. L'Eunavfor commande l'opération Atalante de lutte contre la piraterie dans l'océan Indien. Depuis son lancement en décembre 2008, la France y participe activement avec le déploiement permanent d'une frégate et la participation ponctuelle d'un avion de patrouille maritime Atlantique 2 basé à Djibouti.

08/12 JEAN-YVES LE DRIAN RACCOMPAGNE DES SOLDATS EN FRANCE

Désireux de se tenir aux côtés d'une partie des derniers militaires engagés dans des opérations de combat en Afghanistan, le ministre de la Défense, Jean-Yves Le Drian, a raccompagné en métropole 153 soldats qui terminaient leur mission sur ce théâtre. S'adressant aux militaires sur l'aéroport de Paphos, à Chypre, le ministre a salué la mémoire des 88 militaires français ayant sacrifié leur vie en Afghanistan. Il a également rappelé le courage de leurs camarades blessés en cours d'opération et la reconnaissance de la nation à l'égard de la mission accomplie dans ce pays depuis 2001.

17/01 NOUVELLE CAMPAGNE DE RECRUTEMENT POUR L'ARMÉE DE TERRE

Officiellement lancée en janvier, la nouvelle campagne de recrutement de l'armée de Terre a pour slogan : « Pour moi, pour les autres, sengager.fr ». Des militaires du 92e régiment d'infanterie de Clermont-Ferrand sont les visages de cette huitième campagne qui met en avant l'épanouissement personnel. Un nouveau site internet a été créé, intégrant des tchats, des forums, des témoignages de soldats, des fiches emplois et tous les renseignements sur les centres d'information et de recrutement des forces armées. Des QR codes ont également été mis en place, renvoyant vers des fiches pratiques en ligne. Grâce à cette campagne, l'armée de Terre espère recruter 10 000 jeunes en 2013.

©PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE – EUNAVFOR - ROLAND PELLEGRINO©ECPAD – TBWA/CORPORATE@AKA DESIGN - RÉMI CONNAN@DICOD - PHILIPPE POULAIN@ARMÉE DE L'AIR - GILLES GESQUIERE@ARMÉE DE TERRE - JEAN-BAPTISTE TABONE@ARMÉE DE TERRE

PAR NELLY MOUSSU

01/12 UN NOUVEAU PASTEUR À LA TÊTE DE L'AUMÔNERIE PROTESTANTE AUX ARMÉES

Succédant au pasteur Bernard Delannoy, le pasteur Stéphane Rémy a été nommé nouvel aumônier en chef de l'Aumônerie protestante aux armées. Cet homme de 51 ans, père de cinq enfants, a débuté son ministère d'aumônier militaire en 1993 au sein de la 10e division blindée de Châlons-en-Champagne. En février 2012, il a été affecté à l'état-major de l'armée de Terre en tant qu'aumônier en chef adjoint Terre. Dans le cadre de ses nouvelles fonctions, le pasteur envisage de mener un projet intitulé « Ensemble vers l'avenir » afin que la mission des aumôniers soit adaptée à la nouvelle génération de soldats confrontée aux conflits contemporains.

16/01 DERNIER VOL DU FALCON 50

Le Falcon 50 de l'Escadron de transport, d'entraînement et de calibration a survolé pour la dernière fois la base aérienne 107 de Villacoublay. Après un décollage d'Orly, l'aéronef a effectué son ultime vol au sein de l'armée de l'Air et rejoint Bordeaux afin d'être transformé au profit de la Marine nationale. Après trente-deux années de bons et loyaux services, il totalise près de 70 000 heures de vol dans le cadre du transport des hautes autorités de l'État ainsi que des évacuations et rapatriements sanitaires.

21/01 MISE EN PLACE D'UN NUMÉRO D'ÉCOUTE PSYCHOLOGIQUE

Afin de simplifier l'accès des militaires et de leurs familles aux structures d'écoute psychologique, un numéro d'appel national, « Écoute Défense », a été mis en place. En composant le 0808800321, il est ainsi possible de joindre des psychologues du Service de santé des armées 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7. Ce service permet d'orienter vers le correspondant le mieux adapté à la prise en charge diagnostique et thérapeutique. *« La levée des tabous et l'accessibilité des services d'écoute et d'information doivent permettre une meilleure connaissance du syndrome de stress post-traumatique. C'est un service que le ministère de la Défense doit rendre à ses agents et à leurs proches »*, a déclaré Jean-Yves Le Drian.

27-28/11 ADOPTION DE LA MENTION « MORT POUR LE SERVICE DE LA NATION »

Dans la nuit du 27 au 28 novembre 2012, les députés ont voté la création d'une mention « mort pour le service de la nation » lors de l'examen du projet de loi sur la sécurité et la lutte contre le terrorisme au Parlement. Cette mention pourra être accordée à des civils ou à des militaires et sera inscrite à l'état civil. Elle permettra l'inscription des noms des bénéficiaires sur les monuments aux morts et la reconnaissance de leurs ayants droit enfants comme pupilles de la nation. Cette mention vient s'ajouter aux deux mentions déjà existantes de « mort pour la France » et « mort en déportation ».

MISSIONS

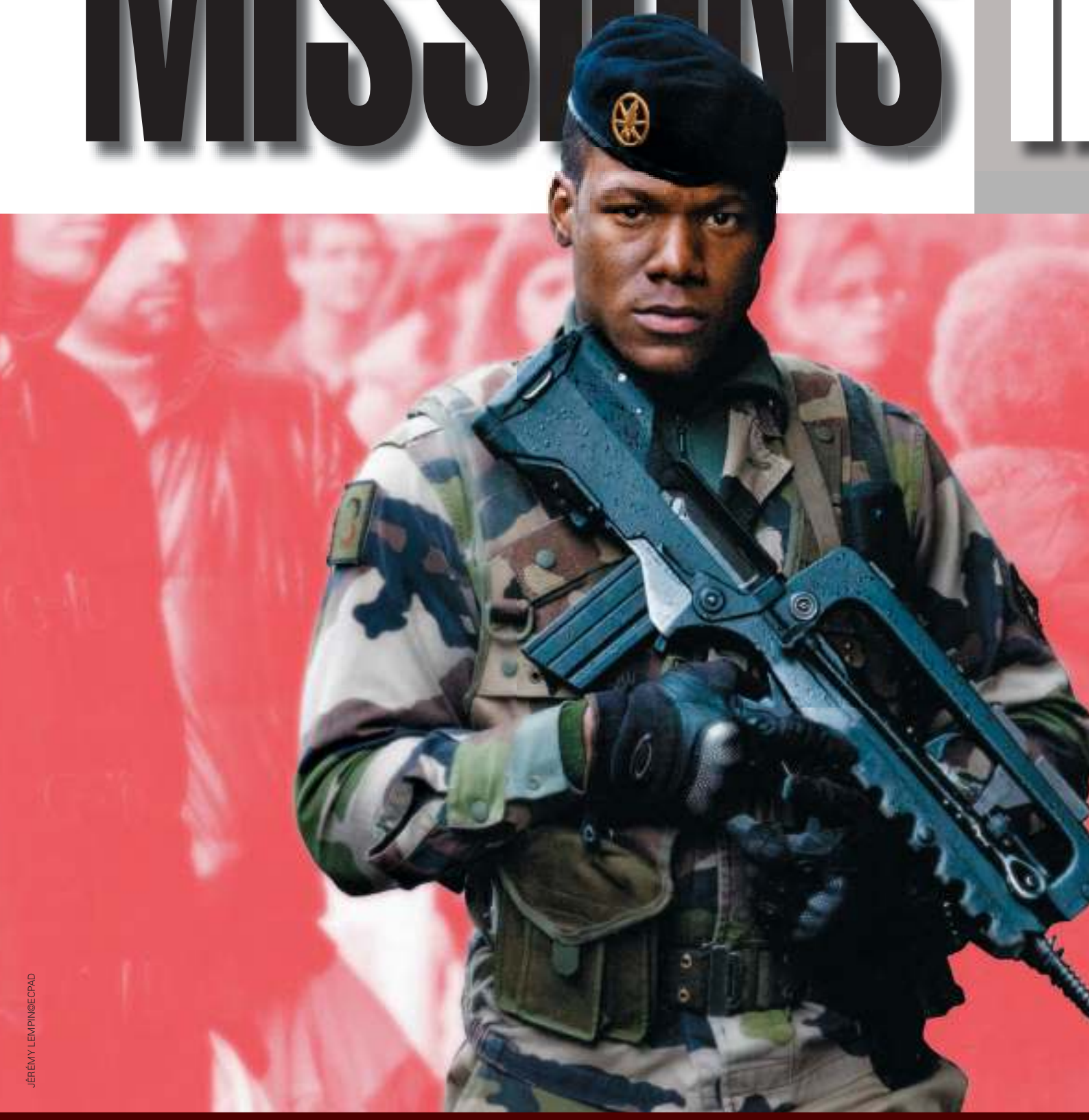

JÉRÉMY LEMPIN@ECPAD

NTÉRIEURES

La défense de la population et du territoire est le premier devoir de l'État. Si les armées ont à l'évidence un rôle à jouer en temps de guerre et le plus souvent hors de nos frontières, elles interviennent aussi en France lors d'événements exceptionnels, catastrophes sanitaires ou missions de protection. Retour sur cette présence des armées dans notre quotidien, à travers une série non exhaustive de leurs missions sur le théâtre national.

S O M M A I R E

LE RÔLE CLÉ DES ARMÉES EN MISSINT P. 44
L'OTIAD, OUTIL OPÉRATIONNEL DU CEMA P. 46
VIGIPIRATE, SAUVEGARDE DE L'ESPACE PUBLIC P. 48
VIGIMER, SÉCURITÉ DES ABORDS MARITIMES P. 50
DES DISPOSITIFS PARTICULIERS DE SÛRETÉ P. 52
HARPIE, LUTTE CONTRE L'ORPAILLAGE ILLÉGAL P. 54
EN APPUI DANS LES CATASTROPHES P. 56
SSA, DES ACTIONS DE SANTÉ PUBLIQUE P. 58

Dossier réalisé par Paul Hessenbruch

Le rôle clé des armées dans les missions

Les missions intérieures, "missint", conduites par les armées, directions et services, sur le territoire national s'inscrivent dans le concept de sécurité nationale introduit dans le code de la Défense par la loi de programmation militaire du 28 juillet 2009, article 5 : *« La stratégie de sécurité nationale a pour objet d'identifier l'ensemble des menaces et des risques susceptibles d'affecter la vie de la nation, notamment en ce qui concerne la protection de la population, l'intégrité du territoire et la permanence des institutions de la République, et de déterminer les réponses que les pouvoirs publics doivent y apporter. L'ensemble des politiques publiques concourt à la sécurité nationale.*

Les missint correspondent aux missions confiées aux armées sur le territoire national, c'est-à-dire en métropole et dans les départements et collectivités d'outre-mer (DOM-COM). Elles participent du continuum sécurité défense et de celui de l'engagement des armées sur le territoire national et à l'extérieur, car la sécurité nationale s'applique aux menaces du « haut du spectre » : agressions armées, phénomènes de déstabilisation à l'extérieur des frontières, terrorisme sous toutes ses formes et dans les trois milieux, crises majeures, dont les conséquences pour la nation sont telles qu'elles nécessitent une réponse globale de l'État et une aptitude des armées à s'engager en missint comme en opérations extérieures (opex). En application du code de la Défense, l'engagement des armées sur le territoire national est décidé par l'autorité civile et répond obligatoirement à une réquisition ou à une demande de concours.

> Les missint correspondent aux missions confiées aux armées sur le territoire national, métropole et Dom-Com.

La fonction stratégique de protection

Les armées, sur le territoire national, concourent à la réalisation de la fonction stratégique de protection dans les trois principaux domaines de la sécurité intérieure, de la sécurité civile et du service public. Concernant la sécurité intérieure, les armées sont primo-intervenantes dans les milieux aérien et maritime, où elles tiennent la posture permanente de sûreté arienne et de sauvegarde maritime. Dans le milieu terrestre, les armées concourent et, dans certaines conditions, complètent l'action des forces de sécurité de l'intérieur (police et gendarmerie).

Dans le volet de la sécurité civile, les armées peuvent agir en soutien des forces de sécurité civile. Lorsque des vies sont en danger, la décision d'engagement est prise localement, essentiellement à partir des capacités prenant l'alerte opérationnelle.

Les armées participent au service public en fonction de leurs compétences spécifiques : de façon permanente en mer, dans le cadre de l'action de l'État en mer et dans les airs, notamment dans le soutien à la circulation aérienne et dans la recherche des aéronefs disparus. Dans le milieu terrestre, les armées participent régulièrement au service public en cas d'insuffisance ponctuelle des services compétents. Globalement, en dehors des missions pour lesquelles elles sont primo-intervenantes et en dehors des crises majeures, les armées s'engagent à la demande de l'autorité civile, en soutien des ministères, collec-

OLIVIER RAVENEL©ARMÉE DE L'AIR

intérieures

Primo-intervenantes ou complémentaires aux actions des forces de sécurité, les armées entrent en jeu lorsque des menaces mettent en péril la sécurité nationale ou que la population est en danger.

tivités territoriales ou parfois en soutien de certains opérateurs, lorsque les capacités de ces derniers s'avèrent *« insuffisantes, indisponibles, inadaptées, inexistantes »* (règle des 4 I).

2500 soldats engagés chaque jour

On compte une moyenne quotidienne d'environ 2500 militaires des trois armées, directions et services, engagés sur le territoire national dans le cadre de missions à caractère permanent comme Vigipirate, la posture permanente de sûreté, la mission interministérielle Harpie de lutte contre l'orpaillage illégal en Guyane et Titan, pour la protection du Centre spatial guyanais ; dans le cadre de missions récurrentes comme Héphaïstos, chargée de lutter contre les incendies sur le littoral méditerranéen ; et enfin dans le cadre de missions ponctuelles, souvent conduites localement sous réquisition ou demande de concours des préfets ou des procureurs de la République. Ces dernières peuvent être très variées et couvrir la participation au soutien d'un grand sommet qui verra le déploiement de plusieurs milliers de militaires, jusqu'à la réquisition judiciaire d'un expert militaire dans le cadre d'une enquête en cours.

Ces militaires sont engagés quotidiennement en missint et inscrivent leur action dans le cadre du contrat opérationnel protection. Celui-ci fixe pour objectif aux armées, directions et services, en cas de crise majeure, de déployer 10000 soldats en une semaine et davantage dans un délai supérieur. Dans une telle situation, certaines missions quotidiennes des armées seraient suspendues, afin de garantir la génération de force nécessaire à la protection des intérêts fondamentaux et, par là même, à la résilience de la nation. ■

Général de corps d'armée Didier Castres,
sous-chef opérations de l'État-Major des armées

L'Otiad, outil opérationnel du Cema

Créée en 2000, l'organisation territoriale interarmées de défense (Otiad) constitue un dispositif original, aux ordres du chef d'État-Major des armées (Cema), qui permet d'assurer l'engagement des armées au profit des autorités civiles lors d'événements planifiés, comme le G8, ou inopinés tels que les catastrophes naturelles, les pandémies etc.

La stratégie de sécurité nationale a pour but premier de protéger la population et le territoire face à tous les types de risques et menaces. Sur le territoire national (TN), les armées agissent dans un cadre interministériel, sous la responsabilité de l'autorité civile, par des contributions militaires à l'action de l'État. Ces missions revêtent des formes différenciées : surveillance aérienne, participation à l'action de l'État en mer ou sauvegarde terrestre. Sauf situation d'urgence avec vies humaines en danger, les armées n'agissent qu'en deuxième échelon, sur sollicitation des préfets, afin de compléter les dispositifs déjà engagés.

Si la plupart des pays occidentaux envisagent la participation des armées en cas de crise, peu disposent d'une organisation militaire spécifique. L'Otiad constitue l'interface entre autorités civiles et militaires pour assurer la préparation des engagements, pour garantir le respect des prérogatives du Cema et pour faciliter la mise en œuvre du processus décisionnel. Organisée en « miroir » de la chaîne préfectorale, elle comprend trois échelons : au niveau central, le centre de planification et de conduite des opérations assure, au profit du Cema, les travaux d'anticipation, de planification et de conduite de l'engagement des armées sur le TN ; sur le plan zonal, l'officier général de zone de défense et de sécurité (OGZDS) représente le Cema. Il est le conseiller militaire du préfet de zone de défense et de sécurité pour tout ce qui relève de la préparation et de l'engagement des armées ; enfin, dans chaque département métropolitain, le délégué militaire départemental (DMD), subordonné direct de l'OGZDS, conseille son préfet de département. Ce découpage permet, en cas d'engagement, de retrouver les niveaux de commandement opérationnel (stratégique pour le Cema, opératif pour l'OGZDS, parfois tactique pour le DMD).

> Les 1 500 réservistes des trois armées constituent un élément clé de la capacité opérationnelle de l'Otiad.

Malgré sa structure permanente, l'Otiad ne dispose pas d'unités affectées ou subordonnées. Elle remplit cependant au quotidien des missions à caractère opérationnel : le volet préparation à la gestion de crise recouvre les processus d'anticipation et de planification ainsi que la préparation opérationnelle ; la veille opérationnelle et la mise en œuvre de la coopération civilo-militaire avec les échelons déconcentrés équivalents : états-majors interministériels de zone, services interdépartementaux de protection civile, mais aussi les agences régionales et administrations déconcentrées ; la participation à la protection des installations militaires par l'inspection des points d'importance vitale et les interventions Nedex (neutralisation, enlèvement et destruction d'explosifs) ; l'exercice du contrôle opérationnel sur les dispositifs terrestres de missions intérieures.

Sept zones de défense et de sécurité

L'Otiad comporte sept organismes interarmées correspondant aux sept zones de défense et de sécurité. Chacun d'eux comprend un petit état-major interarmées et les délégations militaires départementales de la zone. À partir d'un noyau clé d'active (500 personnes), ces structures arment des centres opérationnels en cas de crise. Leur montée en puissance, assurée initialement par des compléments opérationnels d'active, repose sur le ralliement des réservistes opérationnels de la chaîne. Ces 1 500 réservistes des trois armées constituent un élément clé de la capacité opérationnelle de l'Otiad. Recruter puis former individuellement et collectivement la réserve opérationnelle aux particularités des engagements civilo-militaires constitue un enjeu majeur pour l'Otiad.

En douze ans, la structure a gagné ses lettres de noblesse à travers sa participation aux secours dans les catastrophes naturelles et à la sécurité des grands événements. Adaptée à la gestion des crises majeures, elle répond aux sollicitations quotidiennes tout en assurant la veille opérationnelle. Par son maillage sur l'ensemble du territoire, représentante unique de la Défense dans certains départements, elle est un acteur incontournable du lien armées-nation. Structure permanente, dimensionnée au juste besoin, l'Otiad constitue un outil opérationnel et de rayonnement possédant un ratio coût/efficacité intéressant. Bénéficiant de l'effort des armées sur le plan des ressources (humaines et techniques), elle poursuit son évolution tout en s'adaptant aux nouvelles orientations que définira le prochain Livre blanc. ■

Général Pierre Chavancy,
chef de la division emploi de l'État-Major des armées

BRUNO BIASUTTO©DICOD

MODALITÉS

L'Organisation territoriale interarmées de défense (Otiad) contribue, à travers ses différentes missions, à la protection de la population, à la défense du territoire et à la sécurité des grands événements.

Vigipirate, sauvegarde

GILLES GESQUIERE@ARMÉE DE TERRE

Aux abords des gares, des aéroports, des lieux touristiques ou sensibles, plus personne ne semble surpris par la présence de patrouilles militaires, signe que la participation des armées au plan Vigipirate en est devenue l'illustration la plus symbolique.

Créé en 1978, ce plan gouvernemental de renforcement de la sécurité générale du pays est destiné à prévenir les menaces ou à réagir face aux actions terroristes. Il comporte quatre niveaux d'alerte, chacun étant matérialisé par une couleur (de jaune à écarlate) et recouvre toute une série de mesures allant d'actions locales de prévention jusqu'à la mise en place et à l'organisation des secours.

En 1991, en pleine guerre du Golfe, a lieu le premier déploiement opérationnel de soldats dans le cadre de Vigipirate, mais ce n'est qu'à partir de 1995, après l'explosion d'une voiture piégée devant une école de Villeurbanne, qu'il entre pleinement en application. Les forces armées commencent alors à prendre part de manière permanente à la sécurisation du territoire aux côtés de la gendarmerie, de la police, de la douane et d'autres

de l'espace public

Conséquence de l'intervention de la France au Mali, le plan Vigipirate a été renforcé au niveau rouge 2. Le ministère de l'Intérieur a demandé aux armées d'exercer une vigilance particulière, notamment pour sécuriser les zones de transport et certains édifices publics.

services de sûreté spécifiques (RATP, SNCF, etc.). Depuis les attentats de Londres en 2005, le niveau d'alerte est maintenu au niveau rouge. Ainsi, 1 200 militaires des trois armées sont déployés en permanence sur l'ensemble du territoire français, dont près de 80 % des effectifs en région Île-de-France. Pour le volet terrestre de Vigipirate, si les plans et lieux de déploiement évoluent et s'adaptent aux directives du ministère de l'Intérieur, la force militaire conserve son initiative dans l'exécution des patrouilles, sous le contrôle opérationnel de l'officier général de zone de défense et de sécurité.

À titre d'exemple, les militaires, sollicités par un officier de police judiciaire, peuvent former un cordon de sécurité pour éloigner la population d'un colis suspect. À l'inverse, les patrouilles font remonter aux autorités civiles tout indice ou situation nécessitant une vigilance particulière. Depuis 1995, plus de 200 000 soldats ont ainsi été engagés avec succès dans cette mission désormais pérenne, véritablement opérationnelle, dans un contexte complexe et délicat qui en fait par ailleurs un laboratoire des conditions et modalités d'engagement des forces sur le territoire national. ■

Vigimer, sécurité des

JEAN-FRANÇOIS D'ARCANGUES©ECPAD

Pour renforcer la lutte contre la menace terroriste, le ministère de la Défense a mis en place, après les attentats de 2001, un plan de vigilance, de prévention et de protection en mer appelé Vigimer. *« Ce plan, pris en application de Vigipirate auquel il reprend notamment les quatre niveaux d'alerte, comporte des mesures pour renforcer la posture permanente de sauvegarde maritime. Cela passe par le renseignement, la surveillance de zones sensibles comme les estuaires, le suivi des mouvements d'un navire, etc. »*, énumère le capitaine de frégate François Marescaux, adjoint au chef du bureau Action de l'État en mer de l'état-major de la Marine. Les mesures sont activées par un préfet maritime, représentant direct du Premier ministre et coordinateur de l'action en mer des administrations dans sa zone (Atlantique, Manche-mer du Nord ou Méditerranée).

Des bateaux de la Marine nationale peuvent être placés en alerte Vigimer en parallèle de leur mission ou de leur entraînement. Avec la douane, l'administration des affaires maritimes, la gendarmerie ou encore la sécurité civile, ils patrouillent à tour de rôle pour assurer une surveillance des approches maritimes et renseigner sur la menace. Ils

abords maritimes

Des bateaux de la Marine nationale peuvent être placés en alerte Vigimer. À bord, plusieurs moyens permettent de faire du renseignement : des jumelles, un GPS, un radar équipé d'un relais AIS (système d'identification automatique des navires). Tous acteurs confondus, près de 25 000 heures de mer et 1 300 heures de vol ont été effectuées en 2011 dans le cadre de ce plan.

peuvent être appuyés par des moyens aéronautiques. *« Ces acteurs sont complémentaires. Chacun apporte des éléments d'appréciation au préfet maritime,* souligne le capitaine de frégate. *Ainsi, les affaires maritimes suivent le trafic maritime aux abords des côtes, la douane balaie la zone à la recherche de comportements suspects, la Marine se charge des bâtiments militaires en zone hauturière… ».* Si les mouvements d'un navire semblent suspects, le centre des opérations maritimes est alerté. Cette entité, sous l'autorité du préfet maritime, synthétise les renseignements pour définir un niveau de menace terroriste et déclencher des mesures. Ceci est notamment possible grâce au réseau Spationav qui répertorie les ondes émises par les balises d'identification et les radars de tous les navires et les sémaphores. *« Quand le risque est élevé, on intensifie la dissuasion en étant plus présent en mer,* indique le capitaine de frégate. *Mais, jusqu'à ce jour, on n'a jamais atteint le niveau maximal. »* Le préfet maritime coordonne alors l'action pour appliquer ces mesures et ordonne le comportement à adopter face à une menace, de l'observation passive à la prise de contact par radio avec un bâtiment suspect, voire une interpellation. ■

Nelly Moussu

Des dispositifs particu

CYRIL AMBOISE©SIRPA AIR

La France accueille de façon récurrente des rencontres internationales de haut niveau (sommets de l'Otan, Afrique-France, G8, G20…) et organise des événements majeurs (Salon du Bourget, défilé du 14 Juillet). Pour en assurer la sécurité, les armées françaises, qui possèdent des capacités spécifiques, sont mises à contribution. Ces opérations ponctuelles s'inscrivent parfaitement dans la fonction « protection » qui leur est dévolue. Elles consistent à coordonner, via la chaîne Otiad (Organisation territoriale interarmées de défense), des actions préventives et éventuellement coercitives dans un cadre civilo-militaire, en interministériel.

À titre d'exemple, en novembre 2011, la responsabilité de l'organisation de la sécurité du G20, qui avait lieu à Cannes, était du ressort du ministère de l'Intérieur et le préfet des Alpes-Maritimes était désigné comme responsable de l'organisation de la conduite de la sécurité.

Dans ce cadre, le dispositif particulier de sûreté aérienne (DPSA) visait à garantir la souveraineté aérienne dans un espace donné, pendant une période définie, face à un risque terroriste comme à une bravade contestataire.

liers de sûreté

Surveillance aérienne de la région de Deauville par un drone Harfang lors d'un sommet du G8 en 2011. Dans la gamme très large des moyens déployés dans les dispositifs particuliers de sûreté aérienne, cet aéronef offre une capacité de surveillance discrète (4 000 mètres d'altitude), endurante (24 heures d'autonomie) et instantanée.

Dans cette zone, chaque vol, de l'ULM à l'avion de ligne, était réglementé, détecté, contrôlé. En cas de doute, tous les moyens de l'armée de l'Air étaient en alerte pour une intervention immédiate et adaptée à la menace.

Ce DPSA, sous contrôle du commandement de la défense aérienne et des opérations aériennes, était armé par 330 aviateurs et mettait en œuvre un réseau de guets à vue dont certains équipés de caméras thermiques, un radar tactique Giraffe et un avion radar E-3F. Quatre hélicoptères Fennec et six avions Epsilon étaient dédiés au guet et à l'interception. Trois Mirage 2 000 RDI de l'escadron 2/5 Île-de-France et des missiles Crotale NG étaient également déployés. La complémentarité de ces moyens, bien adaptée à l'événement, a permis de rendre le dispositif cohérent et pleinement efficace. La chaîne détection-décision-intervention offre une boucle fiable et très réactive.

Parallèlement, un dispositif terrestre et maritime était mis en place. Il s'appuyait sur un poste de commandement à Cannes et deux postes tactiques. En mer, la frégate de défense aérienne *Forbin* surveillait les abords des côtes. ■

Harpie, lutte contre

JEAN-JACQUES CHATARD©DICOD

Mission interministérielle placée sous la haute direction du préfet de Guyane, l'opération Harpie vise à éradiquer l'orpaillage illégal sur l'ensemble du département. D'un caractère judicaire prononcé, elle nécessite par ailleurs la mise en œuvre de savoir-faire militaires variés et complémentaires pour lutter efficacement contre les actions des orpailleurs, néfastes au plan sanitaire, environnemental, économique et sécuritaire.

Les forces de l'État, et tout particulièrement les gendarmes et les Forces armées en Guyane (FAG), mènent de façon conjointe cette opération lancée ponctuellement en 2008 et pérennisée depuis le 16 mars 2010. Le 9e régiment d'infanterie de marine contrôle la zone ouest du département, laquelle compte les plus importants sites aurifères illégaux. Le 3e régiment étranger d'infanterie, basé à Kourou, est dédié à la sécurisation du centre spatial guyanais, mais participe également à l'opération. Quant à l'armée de l'Air, dans le cadre de sa mission de surveillance du centre spatial, elle met régulièrement à disposition un avion radar E-3F qui permet d'identifier les mouvements aériens suspects. Les opérations menées par les FAG découlent des orientations stratégiques du préfet et du procureur de la

4 // TRAQUER l'orpaillage illégal

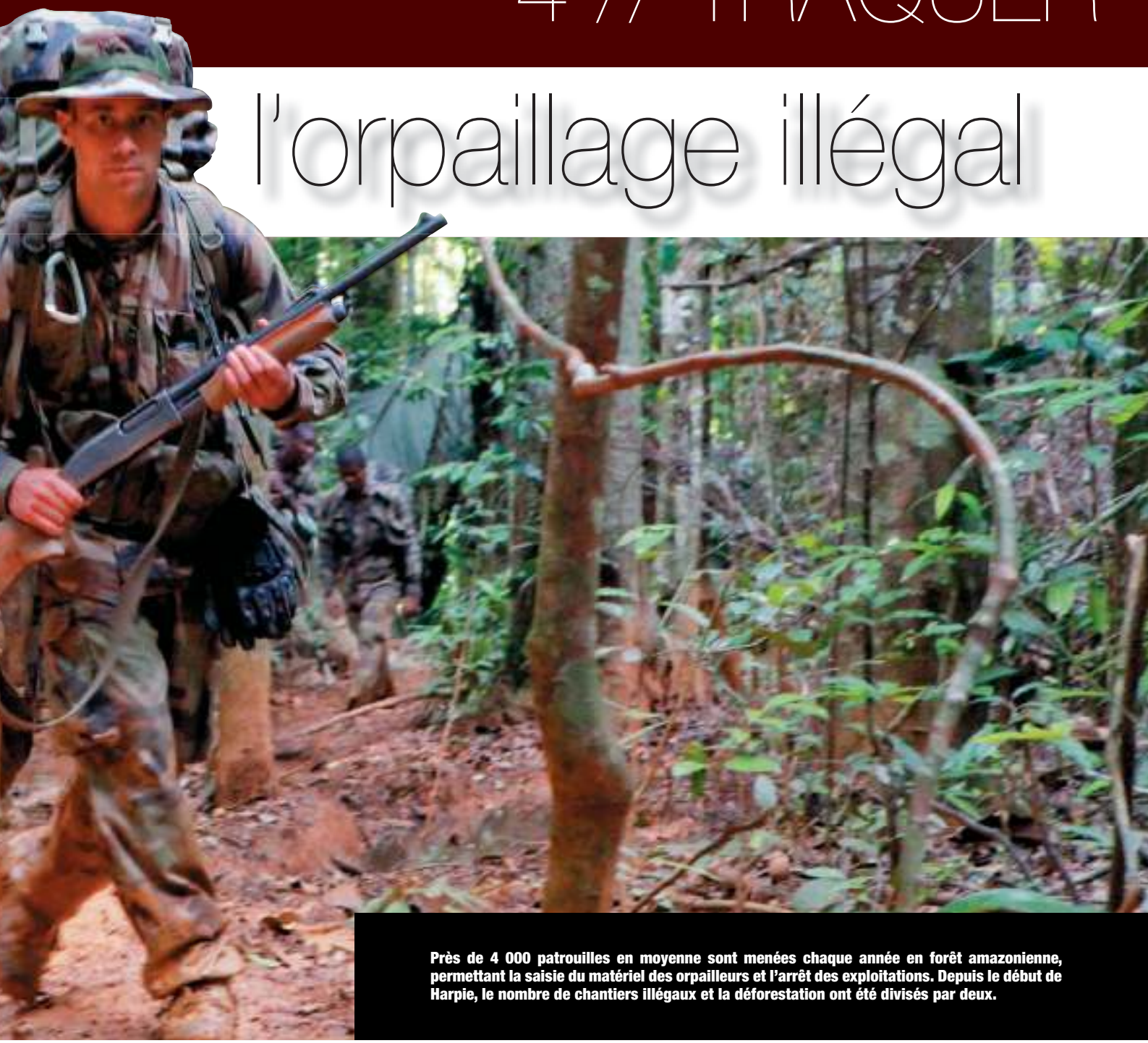

Près de 4 000 patrouilles en moyenne sont menées chaque année en forêt amazonienne, permettant la saisie du matériel des orpailleurs et l'arrêt des exploitations. Depuis le début de Harpie, le nombre de chantiers illégaux et la déforestation ont été divisés par deux.

République. C'est ainsi que l'état-major Harpie (EMHa), mis en œuvre conjointement par la gendarmerie et les FAG, développe régulièrement un plan d'opération de grande envergure. Ces actions, qui peuvent s'étaler sur plusieurs semaines, permettent de projeter un dispositif complet sur une zone choisie afin de porter un coup d'arrêt à l'exploitation illégale qui y sévit. En novembre 2012, l'opération Cèdre visait par exemple à limiter la mobilité des *garimpeiros*, les clandestins brésiliens. Militaires et gendarmes se sont ainsi déployés à partir de la base opérationnelle avancée de Saint-Jean-du-Maroni pour quadriller une zone de 70 kilomètres carrés.

Pendant une semaine, le détachement, organisé en quatre groupes, a reconnu plus de 100 kilomètres de pistes et de petits layons pédestres et fouillé la jungle à la recherche de sites. Cette mission a permis de détruire deux ponts en bois de 28 et 34 mètres de long, construits par les orpailleurs pour faciliter leur circulation dans une zone accidentée.

L'EMHa exploite également le potentiel aérien et humain disponible pour conduire des opérations coup-de-poing selon un plan de ciblage établi. Ces opérations, qui durent de 12 à 24 heures, permettent de frapper l'outil de production et ainsi d'infliger de sérieuses difficultés budgétaires aux orpailleurs illégaux. ■

En appui dans les catas

CHRISTELLE HERVE©MARINE NATIONALE

Après les tempêtes de 1999 qui avaient fait 90 morts et privé d'électricité 3,5 millions de foyers pendant plusieurs jours, les pouvoirs publics avaient décidé de restructurer la coordination territoriale des acteurs civils et militaires. Créées à cet effet, les zones de défense et de sécurité s'inscrivent depuis au sein d'une chaîne d'organisation territoriale interarmées de défense (Otiad). Celle-ci est destinée à conduire l'action des capacités de la Défense en appui des moyens civils lors des événements du domaine de la sécurité civile mais aussi de la sécurité générale.

Ainsi les préfets de zone de défense et de sécurité concernés sont conseillés par l'officier général de zone de défense et de sécurité pour ce qui relève de l'emploi des moyens militaires sur le territoire national. Ce dernier, à la tête d'un état-major interarmées (EMIAZDS), coordonne la participation des moyens militaires qui sont placés sous son contrôle. La chaîne Otiad peut être activée sur demande du préfet en ultime recours. Tout en restant dans son rôle de renfort des forces de la sécurité civile, la Défense se révèle être un acteur incontournable lorsque l'ampleur ou la spécificité de la catastrophe l'exige. Son engagement dans la gestion des conséquences des catastrophes

trophes

En juin 2010, des inondations dévastent la région de Draguignan. Les hélicoptères des trois armées ont permis d'hélitreuiller de nombreux habitants réfugiés sur les toits, en complément des aéronefs de la sécurité civile, des douanes et de la gendarmerie.

naturelles se réalise notamment lorsque les moyens civils sont *« inexistants, inadaptés, insuffisants ou indisponibles »* (règle « des 4 I »). Il s'agit alors, lorsque l'urgence le justifie, de s'appuyer sur la spécificité des moyens militaires. S'agissant des secours à la population, les armées peuvent mettre à disposition des hélicoptères permettant des transports sous élingue (accrochés sous l'aéronef) ou ayant des capacités d'emport plus importantes que celles des appareils civils. Elles disposent aussi d'hélicoptères de manœuvre permettant l'acheminement de gros matériels (tel que des poteaux électriques), une capacité dont ne disposent pas les moyens civils.

L'actualité climatique de ces dernières années a mis en lumière la pertinence du dispositif. Qu'il s'agisse des tempêtes Klaus (2009) et Xynthia (2010) ou des inondations dans le Var (2010), les armées étaient sur le terrain. À Draguignan, lors de ces inondations, l'EMIAZDS a mis en œuvre son centre opérationnel, préalertant les unités susceptibles d'intervenir, avant même la demande officielle du préfet du Var. Onze hélicoptères des trois armées ont hélitreuillé 200 personnes. Les sites militaires de Draguignan et de Fréjus ont accueilli les postes de commandement avancés des services de secours et de la préfecture et un centre d'hébergement pour les sinistrés. ■

SSA, des actions de

BRUNO BIASUTTO© DICOD

Prioritairement dédié aux soins des militaires en opération, le Service de santé des armées (SSA) remplit une mission plus méconnue, mais toute aussi importante : concourir à la santé publique.

En premier lieu, les neuf hôpitaux d'instruction des armées sont ouverts à tous les assurés sociaux et accueillent ainsi des patients sans lien avec le ministère de la Défense, adressés par leur médecin traitant. Assimilés par le ministère de la Santé à des centres hospitaliers et universitaires, ces hôpitaux sont des établissements polyvalents de soins pour adultes. Certains d'entre eux disposent même de centres spécialisés comme l'hôpital Clermont-Tonnerre de Brest, qui possède une structure dédiée aux maladies neuromusculaires rares. Tous ces établissements sont soumis aux procédures de certification de la santé publique et contribuent aux plans gouvernementaux de secours mis en œuvre pour faire face à un afflux de victimes : plans canicule, pandémie grippale, Biotox (risque biologique). Par ailleurs, lors de l'épidémie de grippe A (H1N1) de 2009, le SSA était représenté jusque dans les préfectures de département pour mettre en œuvre le plan national de pandémie grippale. Dès le mois de juin,

santé publique

La Pharmacie centrale des armées, implantée à Orléans, offre une grande capacité de production et de diffusion de médicaments spécifiques en cas de crise majeure de santé publique. Ici, un technicien assure le contrôle de la chaîne de production.

le SSA avait ainsi stocké des masques de protection et fabriqué des comprimés antiviraux par le biais de la Pharmacie centrale des armées (PCA). Puis, en décembre, les médecins et infirmiers militaires étaient venus renforcer les centres de vaccination civils, réalisant plus de 8000 vacations d'une demi-journée. Outre-mer, les équipes médicales avaient aussi participé à la vaccination des Français installés à l'étranger.

Le service apporte également une contribution conséquente aux différents plans d'urgence gouvernementaux destinés à faire face aux risques nucléaire, radiologique, biologique, et chimique, qu'ils soient d'origine accidentelle ou provoquée. Tout en participant à l'élaboration de ces plans, il est en effet prévu que le SSA puisse, en cas de crise, mettre à disposition son personnel, ses installations et son savoir-faire. Au niveau interministériel, cela fait de lui un acteur indispensable à la gestion des risques sanitaires. Plus concrètement, la PCA est également autorisée par l'Agence française de sécurité sanitaire des produits à fabriquer des médicaments spécifiques, comme les comprimés d'iode, et à les distribuer aux officines qui assureront la diffusion de ces produits. ■

Peintur

Pratique née au cours de la Première Guerre mondiale, la décoration d'avions de chasse reste une tradition dans les unités. Mais tigres, cigognes ou têtes de sioux en grand format ne parent les aéronefs que lors d'événements exceptionnels.

Un avion de chasse qui fend l'air et tous les regards se braquent vers le ciel. Alors, quand celui-ci arbore des motifs singuliers, de furtif, le coup d'œil devient insistant. Le spectateur ne verra peut-être que de simples dessins, mais l'aviateur, lui, saura apprécier ces œuvres issues d'une tradition centenaire. À l'origine, les peintures d'avion étaient des tentatives de camouflage. Pendant la Première Guerre mondiale, les surfaces inférieures des appareils sont teintes en bleu clair pour être confondues avec le ciel, tandis que les surfaces supérieures sont recouvertes de couleurs foncées (marron, vert, brun) qui rappellent les terres sur lesquelles les appareils sont posés.

Marianne et cigogne

Dès le début du conflit, les aviateurs créent des dizaines d'insignes pour afficher leur spécialité et indiquer l'unité à laquelle ils appartiennent. *« Il faut s'imaginer que lors de certaines missions, entre dix et vingt appareils décollaient ensemble. Les pilotes devaient pouvoir se regrouper en l'air et savoir qui volait à leurs côtés. Cela facilitait aussi le travail des mécaniciens, qui pouvaient ainsi repérer plus aisément leurs avions, car, à l'époque, sur un terrain militaire, une dizaine d'escadrilles pouvaient parfois être parquées au même endroit »*, explique l'adjudant-chef Palmieri, de la division « symbolique air » du Service historique de la Défense. Au départ, ce sont des formes géométriques (bandes de couleurs droites ou obliques) qui sont apposées. Puis apparaissent rapidement des dessins plus élaborés comme des symboles patriotiques – Marianne, coq gaulois –, mais aussi des animaux, notamment des rapaces, réputés pour leur rapidité et leur puissance.

Toutefois, l'exemple le plus connu reste sans doute celui de la cigogne. En 1916, le commandant Brocard demande aux escadrilles qui composent son groupe de combat d'adopter cet oiseau comme insigne. Le volatile rappelle non seulement les provinces à libérer – la Lorraine et l'Alsace –, mais c'est aussi un animal qui chasse les insectes, autrement dit les « nuisibles ». À l'envol, ailes basses ou hautes, en virage, la cigogne inspire, et ces peintres amateurs ne manquent pas de créativité. *« L'état-major,*

Ci-contre : Mirage 2000-5 décoré à l'occasion du centenaire de l'escadrille SPA 3 du 1/2 Cigognes.

Les symboles patriotiques tels que la croix de Lorraine, insigne du lieutenant Lemaître (ci-dessous), ou le coq gaulois (au centre), sont vite adoptés comme motifs. Le commandant Brocard (à droite), à la tête d'une unité d'élite, avait choisi comme emblème la cigogne, redoutable chasseur de… nuisibles.

res de guerre

ANTHONY JEULAND©ARMÉE DE L'AIR

PHOTOS:©ECPAD

« Durant la Grande Guerre, ces ateliers "peinture" servaient d'exutoire, permettant aux pilotes comme aux mécaniciens d'oublier un court moment les risques qu'ils encouraient. »

loin d'encourager ces fantaisies, a demandé la disparition complète des insignes. Ce qui ne fut jamais fait », relate l'adjudant-chef Palmieri. Il faut dire que ces ateliers « peinture » servaient d'exutoire, permettant aux pilotes comme aux mécaniciens de s'évader un peu et d'oublier un court moment les risques qu'ils encouraient. Aujourd'hui, les insignes des escadrons les plus prestigieux de la Première ou de la Seconde Guerre mondiale sont toujours visibles sur les dérives des appareils.

Dans les années 1970, une autre tradition voit le jour : à chaque anniversaire d'unité ou d'escadrille, un avion est doté d'une livrée spéciale le temps des célébrations. Ainsi, en septembre 2012, à l'occasion des 70 ans du Normandie-Niémen, un Rafale est orné des attributs des Yak d'époque, soit *« l'étoile rouge qui caractérisait les avions soviétiques de la Seconde Guerre mondiale, mais aussi un éclair blanc de la 303e division, unité d'appartenance du Normandie-Niémen pendant la guerre »*, précise l'expert.

Le Tiger Meet, un état d'esprit

« *Tiger, tiger, tiger* », le cri résonne une fois par an, à chaque Tiger Meet. Depuis les années 1960, cette rencontre est organisée par l'Association des tigres de l'Otan qui regroupe toutes les unités otaniennes dont l'emblème est un tigre, qu'elles soient équipées d'avions ou d'hélicoptères. Elle a pour but d'améliorer l'interopérabilité et de favoriser le partage d'expérience. Bien plus qu'un simple exercice, le Tiger Meet est un état d'esprit. À chaque édition, il est de tradition de décorer une partie des aéronefs. Une des récompenses remises à l'issue de chaque rencontre est d'ailleurs attribuée à la plus belle peinture.

Côté français, les escadrons de chasse 1/7 Provence, 5/330 Côte d'argent et les Rafale Marine de la flottille 11 F ont la lourde tâche de défendre les couleurs tricolores… toutes griffes dehors !

Travail au pochoir

Le même mois, la SPA3 du capitaine Guynemer, la plus ancienne escadrille de l'escadron de chasse 1/2 Cigognes, fêtait son centenaire. À cette occasion, un Mirage 2000-5 a également été redécoré. *« Notre officier tradition a conçu le motif. Nous avons ensuite adapté le dessin exécuté sur ordinateur à l'avion grâce à un rétroprojecteur qui nous a permis de réaliser des pochoirs »*, explique le sergent Lacarrière, de l'escadron de soutien technique aéronautique de Luxeuil. Ces ornements, réalisés par les mécaniciens structure – les « choumacs », terme issu de l'allemand *shumacher*, le faiseur de chaussures, celui qui donne des coups de marteau –, doivent rappeler le passé d'une unité. Ils nécessitent une longue immobilisation de l'avion et sont souvent délicats à exécuter *« On utilise un pochoir par couleur. Il en a fallu sept ne serait-ce que pour venir à bout de la tête de sioux dessinée sur un Mirage 2000N pour les 95 ans de l'escadron 2/4 La Fayette ! »* Une seule limite à la création : préserver les instruments de vol de l'avion. *« On utilise de la peinture cellulosique qui a la particularité de s'enlever très facilement. Et quand le temps manque vraiment, ce sont des autocollants qui sont apposés »*, précise André Perron, mécanicien structure aéronautique de la base de Dijon.

Faire perdurer le souvenir des grands anciens, mais aussi être vu et reconnu, tels sont les objectifs de ces œuvres éphémères. Alors, n'oubliez pas de temps en temps de lever les yeux au ciel, vous pourriez être étonné… ■

Samantha Lille

Rafale et Yak 3, un avion soviétique de la Seconde Guerre mondiale, lors des 70 ans du Normandie-Niémen.

L'étoile rouge caractérisait les avions soviétiques et l'éclair blanc l'appartenance à la 303e division, unité du régiment.

RICHARD NICOLAS-NELSON©ARMÉE DE L'AIR

ARMÉES D'AUJOURD'HUI

Paris, 22 janvier 1963 : signature du traité de l'Élysée entre la France et l'Allemagne de l'Ouest

Le président de la République française Charles de Gaulle et le chancelier de la République fédérale d'Allemagne Konrad Adenauer posent sur le perron de l'Élysée. Ils viennent de signer un traité de coopération qui scelle la réconciliation entre les deux « ennemis héréditaires ». Ce traité fixe les objectifs d'une coopération bilatérale dans les domaines des affaires étrangères, de la défense, de l'éducation et de la jeunesse. Le lien personnel qui unit les deux hommes d'État a joué un rôle décisif dans la formation de l'amitié franco-allemande, leur première rencontre ayant eu lieu dans la propriété privée du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Églises, le 14 septembre 1958. Leurs bonnes relations ont été le moteur de la coopération bilatérale et un élément déterminant pour la construction européenne.

©AFP IMAGEFORUM

Traité de l'Élysée

Noces d'or pour le couple franco-allemand

Ce traité historique d'amitié et de coopération qui scelle la réconciliation franco-allemande fête, cette année, ses cinquante ans. Élément moteur de la construction européenne, le duo franco-allemand offre un exemple unique de rapprochement des États. Même si, dans un contexte de crise propice aux tensions nationales, il reste fragile.

Depuis un demi-siècle, la relation franco-allemande a beaucoup inspiré tous ceux qui, au sein des gouvernements comme des sociétés civiles, ont œuvré au rapprochement d'États et de populations en guerre ouverte ou larvée. Unique par la densité qu'elle a progressivement acquise dans bien des domaines de la coopération bilatérale – diplomatique et militaire, économique et culturel – et par le rôle d'entraînement qu'elle a joué dans l'intégration européenne, la réconciliation franco-allemande nourrit un *Soft Power* européen visible, sur les autres continents, au succès des études et des conférences qui s'attachent à en faire connaître les causes, les modalités et les leçons potentielles. Ainsi, en 2008, alors que le Pakistan se trouvait confronté à une recrudescence des attentats sur son territoire, cette réconciliation avait-elle servi de fil conducteur à un colloque international sponsorisé par la Fondation Hanns-Seidel sur le rapprochement indo-pakistanais*. C'est aussi la paix construite par les États européens autour du « couple » franco-allemand qu'a voulu honorer le comité Nobel en décidant, le 12 octobre 2012, d'attribuer son prix de la paix à l'Union européenne. Fragilisée dans un contexte de crise propice aux doutes et aux crispations nationales, voire nationalistes, l'identité européenne se nourrit sans doute autant de l'intérêt et des encouragements d'observateurs extérieurs, proches ou lointains, que du volontarisme des dirigeants européens.

Noyau dur de l'Europe politique

Or, voilà cinquante ans, Charles de Gaulle et Konrad Adenauer signaient à l'Élysée un traité historique d'amitié et de coopération. Couronnant plusieurs années d'efforts engagés sous la IVe République (dont les accords de Paris signés en octobre 1954 par Pierre Mendès France et le chancelier ouest-allemand avaient marqué le premier véritable jalon), les deux hommes d'État scellaient ainsi la réconciliation franco-allemande. Leur perception commune de la menace soviétique les incita, malgré leurs divergences sur la nature souhaitée de leur relation avec les États-Unis, à poser les bases d'une véritable communauté politico-stratégique. À partir du noyau dur franco-allemand pourrait être bâtie plus tard l'Europe politique que le plan Fouchet avait tenté de promouvoir, sans succès, l'année précédente. Toutefois, le degré d'indépendance vis-à-vis des États-Unis, notamment dans le domaine militaire, se révéla d'emblée être, et pour longtemps, la principale pierre d'achoppement de l'approfondissement de la relation franco-allemande et de l'intégration européenne.

CHRISTOPHE FIARD©DICOD

PIERRE JOURNOUD
chargé d'études à l'Institut de recherche stratégique de l'École militaire (Irsem)

Patrimoine de l'humanité

Que de chemin pourtant parcouru depuis lors ! Le renforcement des coopérations dans des domaines majeurs, la réunification de l'Allemagne, l'élargissement de la communauté européenne, la monnaie unique, etc. Mais que de difficultés rencontrées aussi ! Dans le seul domaine de la coopération de défense franco-allemande, les grandes initiatives ne virent le jour qu'à la fin des années 1980 : le Conseil franco-allemand de défense et de sécurité, sur la base du traité de l'Élysée, et la Brigade franco-allemande (1988-1989), puis l'Eurocorps sous l'impulsion du président François Mitterrand et du chancelier Helmut Khol (1992) et le « concept stratégique commun » adopté en 1996 par ce dernier et Jacques Chirac…

Malgré le formidable élan des artisans de la réconciliation franco-allemande, le traité de l'Élysée, qui en est l'un des principaux symboles, demeure aussi fragile que n'importe quel monument historique offert sans protection aux aléas climatiques. Quelques travaux de restauration pourraient donc être nécessaires pour que ce « patrimoine de l'humanité » continue d'irriguer, au-delà de l'aventure européenne, les aspirations réconciliatrices des peuples. ■

* Gilles Boxera et Richard Asbeck (dir.), « *The India-Pakistan Reconciliation and Other Experiences in Post-Conflict Management* », Études de l'Ifri, 2009, 155 p.

JEAN-CLAUDE JAEGER

DU NIÉMEN À LA BÉRÉZINA
Lettres et témoignages de soldats français sur la campagne de Russie

Le bicentenaire de la campagne de Russie est l'occasion pour le Service historique de la Défense de publier des lettres de soldats français engagés dans cet épisode funeste des guerres napoléoniennes. Ces témoignages étaient conservés dans des archives privées et quatre d'entre eux, sur les cinq proposés, étaient à ce jour inédits. L'intérêt de ces lettres est double. L'historien relira en détail l'organisation des communications et les hésitations du commandement. Quant au lecteur passionné, il revivra à hauteur d'homme l'avant-goût de la victoire dans le franchissement du Niémen, la torpeur dans les ruines calcinées de Moscou, puis, au moment de la retraite, les si célèbres *« sombres jours »* décrits par Victor Hugo.

Présenté par M. Roucaud et F. Houdecek, édité par le SHD, 312 p., 22 €

LA CAPTURE DE SAMORY (1898)
L'achèvement de la conquête de l'Afrique de l'Ouest

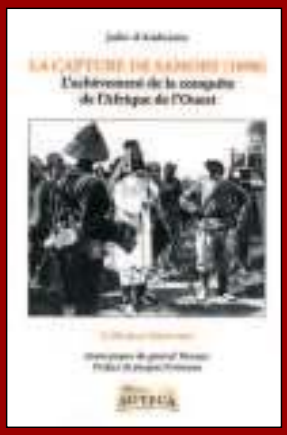

De 1880 à 1898, le chef de guerre africain Samory Touré a bâti un immense empire dans la boucle du Niger, au moment même où Français et Britanniques affirmaient dans la région leurs prétentions coloniales. Stratège habile et meneur d'hommes, Samory a su rassembler derrière lui des dizaines de milliers de *sofas*, ces guerriers expérimentés souvent pillards et trafiquants d'armes et d'esclaves. Respecté par les officiers français, qui admiraient ses qualités militaires, Samory sera finalement capturé en 1898, avec ses 100 000 hommes, par la petite colonne du capitaine Gouraud. L'historienne Julie d'Andurain, qui utilise notamment des archives du colonel Gouraud déposées en 2000 au ministère des Affaires étrangères, brosse un portrait vivant et nuancé de celui que les officiers coloniaux de l'époque avaient surnommé le « Napoléon des savanes ».

Julie d'Andurain, collection Outre-mer, Éditions Soteca, 209 p., 25,40 €

ENJEUX DE GUERRE

Les colonels Pierre-Joseph Givre et Nicolas Le Nen ont tout deux commandé le 27e bataillon de chasseurs alpins. Ils ont servi sur de nombreux théâtres d'opération, en ex-Yougoslavie, en Afrique, en Afghanistan. À partir de leur expérience de ce qu'ils appellent sans détour « la guerre », à partir aussi d'une relecture des grands théoriciens de l'art militaire – à commencer par l'indémodable Clausewitz –, ils dessinent les contours protéiformes des guerres modernes. Un ouvrage incisif préfacé par Hubert Védrine.

P.-J. Givre et N. Le Nen, éd. Economica, 114 p., 16 €

1914-1918 LE TEMPS DE NOUS AIMER

De septembre 1914 à décembre 1918, deux artilleurs, Victor Rey, ancien gouverneur des colonies, et son fils unique, Robert, critique d'art, correspondent avec Denise, l'épouse de Robert. Les deux soldats servent ensemble en Champagne, en Argonne, en Alsace. Dès qu'ils le peuvent, ils écrivent: plus de 1 200 lettres sont envoyées à Denise pour dire leur amour fou de la vie malgré les sacrifices et la peur. Un témoignage émouvant sur le quotidien des artilleurs durant la Première Guerre mondiale.

Thierry Secretan, éd. de La Martinière, 332 p., 35 €

50 ANS DE RELATIONS FRANCO-ALLEMANDES

Depuis le « traité d'amitié » signé le 22 janvier 1963 par Adenauer et de Gaulle, les relations franco-allemandes n'ont cessé d'évoluer. En cinquante ans, la réconciliation est devenue l'un des piliers de la construction politique de l'Europe. Où en est-on aujourd'hui ? Comment se perçoit-on de part et d'autre du Rhin ? Une société franco-allemande est-elle une utopie ? À travers les études croisées d'historiens français et allemands, cet ouvrage fait le point sur les forces, mais aussi les faiblesses, de ces liens particuliers que les deux pays ont su patiemment tisser.

Sous la direction de Reiner Marcowitz et Hélène Miard-Delacroix, Nouveau-Monde Éditions, 240 p., 24 €